

**DEPARTEMENT
DU
VAL-DE-MARNE**

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité – Fraternité

MAIRIE DE LIMEIL-BREVANNES

**Nombre de membres composant
le Conseil Municipal : 35
Membres en exercice : 35**

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 JUIN 2023

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le jeudi 15 juin, 20 heures,

Le Conseil municipal, dûment convoqué le 9 juin 2023, s'est assemblé, en lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Madame Françoise Lecoufle, son Maire en exercice.

Françoise LECOUFLE, présente
Philippe LLOPIS, présent
Philippe GERBAULT, présent
Dorothee BRODHAG, donne pouvoir à Daniel GASNIER
Daniel GASNIER, présent
Corine KOJCHEN, présente
Ambroise TOIN, présent
Aïcha GASSET, présente
Dominique RODRIGUEZ, présent
Peggy TRONY, présente (arrivée 20h24)
Gilles DAUVERGNE, présent
Romain BLONDEL, présent
Eric LEANDRE, présent
Cathy BRUN, donne pouvoir à Aïcha GASSET, (arrivée 21h18)
Carol GAIN, présente
Marie-Laure BATAILLE, présente
Rosa LOPES, présente
Martine VALLET, absente
Kamel NEBBACHE, présent
Jennifer RAFFRAY, présente
Ibra FAYE, présent
Sylvain AUBERT, présent
Martine MUNOZ, donne pouvoir à Philippe LLOPIS
Thierry JACQUARD, présent
Mahab CHAUDHRY, donne pouvoir à Corine KOJCHEN
Manuel ALBUQUERQUE, donne pouvoir à Françoise LECOUFLE
Martine MEDAILLE, présente
Cédric LONGATTE, présent
Christine LIAMBO, présente
André BLANCHET, donne pouvoir à Philippe GERBAULT
Aurélien ARCHIMEDE, absente
Dalila SIDHOUM, présente
Delphine BORGNA, présente
Stéphane KOZJAN, présent
Rachida BOULLILA, donne pouvoir à Dalila SIDHOUM

Présidence de la séance : Françoise LECOUFLE

Secrétaire de la séance : Cédric LONGATTE

Ordre au sein de la séance : 20

Délibération n° 2023-DEL-061 : Présentation du rapport annuel de l'exercice 2022 du délégataire de service public, La Maison Bleue, en charge du multi-accueil Pommes de Reinette.

Commune de Limeil-Brévannes

Séance du Conseil municipal du jeudi 15 juin 2023

Délibération n°2023-DEL-061

Objet : Approbation du rapport annuel 2022 du délégataire en charge du multi-accueil Pommes de ReINETTE.

Le Conseil municipal de Limeil-Brévannes,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1444-3 et L.1413-1, L.3131-5 et R.1411-7 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal, en date du 20 janvier 2022, portant attribution de la délégation de service public (DSP) relative à la gestion de l'établissement d'accueil du jeune enfant « Pommes de ReINETTE » ;

Vu le rapport d'activité du délégataire en charge de la gestion de l'établissement d'accueil du jeune enfant « Pommes de ReINETTE » au titre de l'année 2022 ;

Vu la Commission Consultative des Services Publics Locaux réunie le 31 mai 2023 ;

Considérant que chaque année le délégataire produit un rapport annuel qui comporte notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la DSP et une analyse de la qualité de service ;

Considérant que le rapport d'activité du délégataire a été présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux qui s'est réunie en date du 31 mai 2023 ;

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal d'en prendre connaissance ;

Oùï le rapporteur en son exposé,

DÉCIDE :

Article 1 : De prendre acte du rapport annuel du délégataire La Maison Bleue pour l'année 2022, tel que ci-annexé.

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission à la Préfecture du Val-de-Marne.

Article 3 : La présente délibération sera transmise à la Préfecture du Val-de-Marne, publié sur le site internet de la Commune (<http://www.limeil-brevannes.fr>) et conservée au registre des administratifs.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Document transmis à la Préfecture du
Val-de-Marne le 22/06/2023
Publié le.....
Notifié le.....
ACTE RENDU EXÉCUTOIRE

Pour le Maire et par délégation
Yasmina KHERMACHE
Directrice Générale des Services

Le secrétaire,

Cédric LONGATTE

Le Maire,

Françoise LECOULTE





La Maison Bleue
Reinventons la crèche

Rapport Annuel

2022



Multi Accueil « Pommes de Reinette »

2 Rue d'Aquitaine – 94450 Limeil-Brevannes

Votre contact :

Anthony CARREZ, Responsable de Secteur à La Maison Bleue

anthonyCARREZ@la-maison-bleue.fr – 06.13.76.91.17

www.la-maison-bleue.fr

Limeil-Brévannes

Sommaire

Les événements marquants de l'année 2022	4
Fiche d'identité de la crèche	8
Vos interlocuteurs La Maison Bleue.....	9
Les relations collectivités et tutelles	10
Volet administratif et financier	11
Les chiffres clés.....	12
Volet équipe.....	18
L'équipe de crèche	19
Volet famille.....	23
L'inscription	24
Les parents et la crèche.....	27
Volet enfant	32
L'accueil.....	33
Le déroulement d'une journée.....	41
L'éveil des enfants	49
Volet travail institutionnel.....	65
Les réunions d'équipe	66
Les journées pédagogiques	66
Les partenaires pédagogiques.....	67
Le rôle du référent santé et accueil inclusif et du psychologue	68
La supervision des crèches	70
L'analyse des pratiques professionnelles.....	71
Les fiches-projets 2022.....	72
Volet objectifs	73
Les objectifs 2023	74
Volet sécurité, qualité et développement durable	75
Les travaux et la sécurité.....	76
La qualité et la satisfaction client	78
La démarche développement durable	83
Annexes	89
Le Groupe La Maison Bleue.....	90
Registre des incidents enfants	92



Registre des plaintes 93



Les événements marquants de l’année 2022

1. Un comité de filière pour la Petite Enfance

Face à la persistance de préoccupations transverses à l’ensemble du monde de l’accueil du jeune enfant concernant le sens, la reconnaissance et l’attractivité de ses métiers, et à l’invitation d’Adrien Taquet, secrétaire d’Etat chargé de l’Enfance et des Familles, les représentants syndicaux et associatifs de la filière conviennent de l’intérêt de constituer, avec les directions d’administrations centrales, opérateurs de référence du secteur et producteurs d’expertise et de données concernés, un comité de filière « Petite enfance ».

Adrien Taquet, le secrétaire d’État à l’Enfance et aux Familles, en présence d’Élisabeth Laithier, présidente du dit Comité de filière, signe le contrat de filière petite enfance en janvier 2022. Il y a eu concertation durant toute l’année 2021 et les signataires du contrat sont nombreux (associations, syndicats, représentants de gestionnaires, de collectivités territoriales, de professionnels, etc.).

« Remédier à court terme à la pénurie de professionnels » : c’est le groupe de travail qui travaille sur la crise de recrutement dans le secteur de la petite enfance.

Les propositions du comité sont à double détente : il y a d’une part celles destinées à lutter contre les causes profondes de la pénurie et d’autre part celles ayant pour but « d’atténuer dès l’immédiat les effets de la pénurie ».



S’attaquer aux causes profondes, c’est agir sur le nombre de places en formation initiale, sur la qualité de vie au travail, sur les parcours de carrière, sur la promotion de ces métiers et les rémunérations.

2. Charte nationale de soutien à la parentalité

Texte de référence pour les services de soutien à la parentalité dans la conception de leurs actions de soutien à la parentalité et dans leurs pratiques professionnelles quotidiennes, cette Charte, comme la Charte nationale d’accueil du jeune enfant, a force de loi. Élaborée par 4 experts, le sociologue Claude Martin, la docteure en sciences politiques Sandrine Dauphin, l’économiste Arthur Heim et l’IGAS Bénédicte Jacquy, elle a reçu un avis favorable du HCFEA. Pour rappel, une concertation sur le projet de cette charte, à destination des parents et des professionnels du secteur, avait été lancée en novembre 2021.



3. 2^{ème} Rencontre nationale de l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants

C'est au Centre Pompidou, à Paris, que s'est tenue le 4 novembre dernier la 2^{ème} Rencontre nationale de l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants, organisée par le ministère de la Culture et le ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées. Un événement interministériel donc qui permet, 5 ans après la 1^{re} édition, d'échanger sur « Les lieux et les espaces de l'éveil artistique et culturel ». À ce propos, lire l'interview d'Aurélié Lesous, chargée de mission Eveil et Éducation artistiques et culturels au ministère de la culture.



4. Premier comité interministériel de l'Enfance

Lors de ce premier comité (21/11/2022), Jean-Christophe Combe annonce le lancement officiel de la concertation autour du service public de la petite enfance. Ce sera une concertation en deux temps. Une concertation nationale où il rencontrera, accompagné d'Élisabeth Laithier, les élus de l'AMF, puis les directeurs de caf et l'Unaf, pour finir avec les professionnels du Comité de filière petite enfance. Dans un deuxième temps, la Rapporteuse générale ira à la rencontre des territoires et se déplacera en janvier dans 10 départements volontaires. La phase nationale se conclura par la première réunion du Conseil national de la refondation (CNR) dédié à la petite enfance. La seconde phase dite territoriale donnera lieu à un deuxième CNR qui devrait lui se tenir en région.



5. La FFEC réitère sa campagne de valorisation des métiers de la Petite Enfance

Boostée par le succès de la 1^{ère} édition de sa Semaine de valorisation des métiers de la Petite Enfance, en novembre 2021, la Fédération Française des Entreprises de Crèches (FFEC) a en effet décidé de la reconduire.





Séduire les jeunes générations est un enjeu de taille. Plusieurs actions peuvent être entreprises parmi lesquelles faire connaître ces métiers via une campagne de communication. En novembre 2021 déjà, la FFEC s'était mobilisée pour agir contre la pénurie, en lançant la première édition de la Semaine de valorisation des métiers de la Petite Enfance, à destination des collégiens et lycéens. En pratique, les adhérents de la FFEC étaient invités à investir les réseaux sociaux, via des slogans et visuels mis à leur disposition, et en utilisant le #ChoisisLaPetiteEnfance, afin de mettre la lumière sur ce secteur d'activité.

Fort du succès de l'édition 2021 (une centaine de posts avaient été publiés, touchant 50 000 personnes « dont 2 500 interactions pour une audience générale de 92 000 personnes »), la FFEC a souhaité renouveler l'événement.

6. Certification VeriSelect Petite Enfance de Bureau Veritas

La certification de service VeriSelect Petite Enfance vérifie des engagements liés aux modalités d'accueil des jeunes enfants de 2,5 mois à 4 ans révolus (ou 5 ans pour les enfants en situation de handicap).

VeriSelect Petite Enfance a été développé avec les professionnels de ce secteur. Cette certification prend en compte la nouvelle réglementation applicable. Elle vise un double objectif :

- Valoriser le métier, l'expertise et le professionnalisme des équipes
- Améliorer les pratiques sur le terrain

Il s'agit pour les structures certifiées de pouvoir communiquer auprès des familles sur la qualité de l'accueil, afin de les rassurer mais également de créer une dynamique interne auprès des équipes travaillant pour favoriser l'usage des meilleures pratiques.

Les exigences vérifiées par la certification VeriSelect Petite Enfance :

- Un accueil bienveillant pour favoriser l'éveil et le développement du jeune enfant
- Une relation de confiance avec les familles et un accompagnement à la parentalité
- Un pilotage efficace de l'établissement d'accueil pour une évolution pertinente
- Des professionnels qualifiés, formés et accompagnés dans leurs pratiques
- Des locaux et des moyens pensés, aménagés et équipés
- Un projet de restauration pour la qualité et l'hygiène alimentaire

Le 11 octobre 2022, La Maison Bleue a eu le plaisir de célébrer avec ses 16 crèches certifiées et l'ensemble de ses collaborateurs du siège et des régions sa nouvelle **certification VeriSelect Petite Enfance par Bureau Veritas !**



La Maison Bleue s’est engagée depuis des années dans une démarche d’amélioration continue et pour une meilleure Qualité d’accueil pour les enfants et les familles qu’elle accueille au sein de ses crèches, ainsi qu’une meilleure satisfaction client.

Cette certification valorise l’expertise métier, la qualité d’accueil et l’amélioration continue des pratiques de La Maison Bleue à travers un référentiel métier :

- **Neutre** : car il définit « la Qualité d’accueil dans les établissements Petite Enfance » en France,
- **Exigeant** : plus de 150 points de contrôles et 200 éléments de preuve à apporter,
- **Expert** autour de 6 engagements « métier » certifiés



Et pour remercier nos crèches mobilisées dans la démarche, La Maison Bleue leur a offert une dotation supplémentaire pour leur permettre de mettre en place un projet de leur choix à destination des enfants et des familles, avec l’ensemble de leur équipe.



Fiche d'identité de la crèche

Nom de la crèche	Pommes de reinette
Coordonnées	Adresse : 2 rue d'Aquitaine 94450 Limeil Brevannes Mail : limeilbrevannes@la-maison-bleue.fr Téléphone : 01.45.69.56.49
Statut	<input checked="" type="checkbox"/> Délégation de Service Public <input type="checkbox"/> Crèche inter-entreprises <input type="checkbox"/> Crèche marché article 30 <input type="checkbox"/> Crèche mixte
Date du contrat	Du 21 10 2016 au 28 02 2022, renouvelé du 01.03.2022 au 31/07/2026
Autorisation de fonctionnement	Avis d'ouverture délivré par le Conseil Départemental du Val de Marne le 06 12 2016, modifié par avis du 18 janvier 2019
Date d'ouverture	16.12.2016
Commission de Sécurité	Classement de la crèche : Type R 5 ^{ème} catégorie Date de la dernière Commission de Sécurité : 10 11 2016
Capacité d'accueil selon autorisation de fonctionnement	66 berceaux
Enfants accueillis	75 enfants accueillis sur la durée globale de l'exercice
Taux d'occupation financier	84,94 %
Equipe de Direction	Mme Amandine VINCENT, EJE, Directrice
Prestations proposées	X Accueil régulier X Accueil occasionnel X Accueil d'urgence
Amplitude d'ouverture	De 7 h 30 à 18 h 30, du lundi au vendredi
Fermetures de l'année	<ul style="list-style-type: none"> • Eté : du 01/08 au 19/08/2022, • Fêtes de fin d'année : du 26/12/2022 au 01/01/2023, • Jours fériés et Pont de l'Ascension • Journée pédagogique : 22/08/2022



Vos interlocuteurs La Maison Bleue

Céline DEGRAEVE

Directrice Régionale

Anthony CARREZ

Responsable de secteur

Amandine VINCENT

Directrice



Les relations collectivités et tutelles

Rencontres avec la collectivité

Le 18 Janvier 2022, la cheffe du service petite enfance est venue faire une visite sur site avec présentation de la nouvelle directrice du service jeunesse et éducation.

Le 23 Février 2022 a eu lieu l’état des lieux de la crèche suite au renouvellement de la délégation de service public en présence de la directrice, du RES, de la cheffe du service petite enfance, des services maintenance de la Ville et de la Maison Bleue.

Le 17 Mai 2022, la commission d’attribution a eu lieu à la Mairie de Limeil-Brévannes.

Le 23 mai 2022, s’est déroulé le point trimestriel au service petite enfance pour la période de février à avril 2022.

Le 18 Octobre 2022, le rapport d’activité 2021 a été présenté au CCSPL.

Le 21 Novembre, s’est déroulé le point trimestriel au service petite enfance pour la période de juillet à octobre 2022.

Visites de tutelles et autres

Une visite de la PMI a eu lieu le 1^{er} juin 2022 en présence de la directrice et du responsable de secteur. Des préconisations ont été émises qui font l’objet d’un suivi.





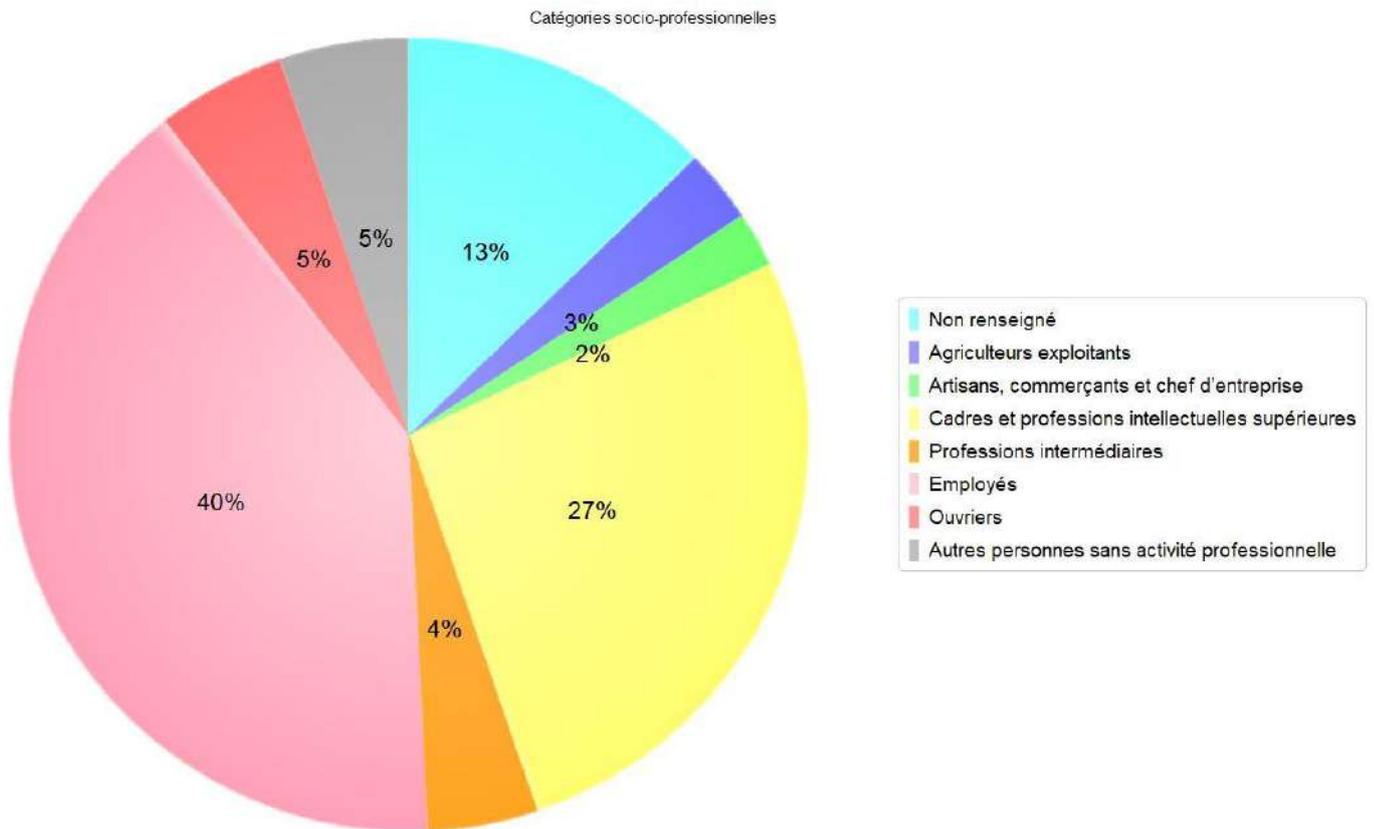
Volet administratif et financier



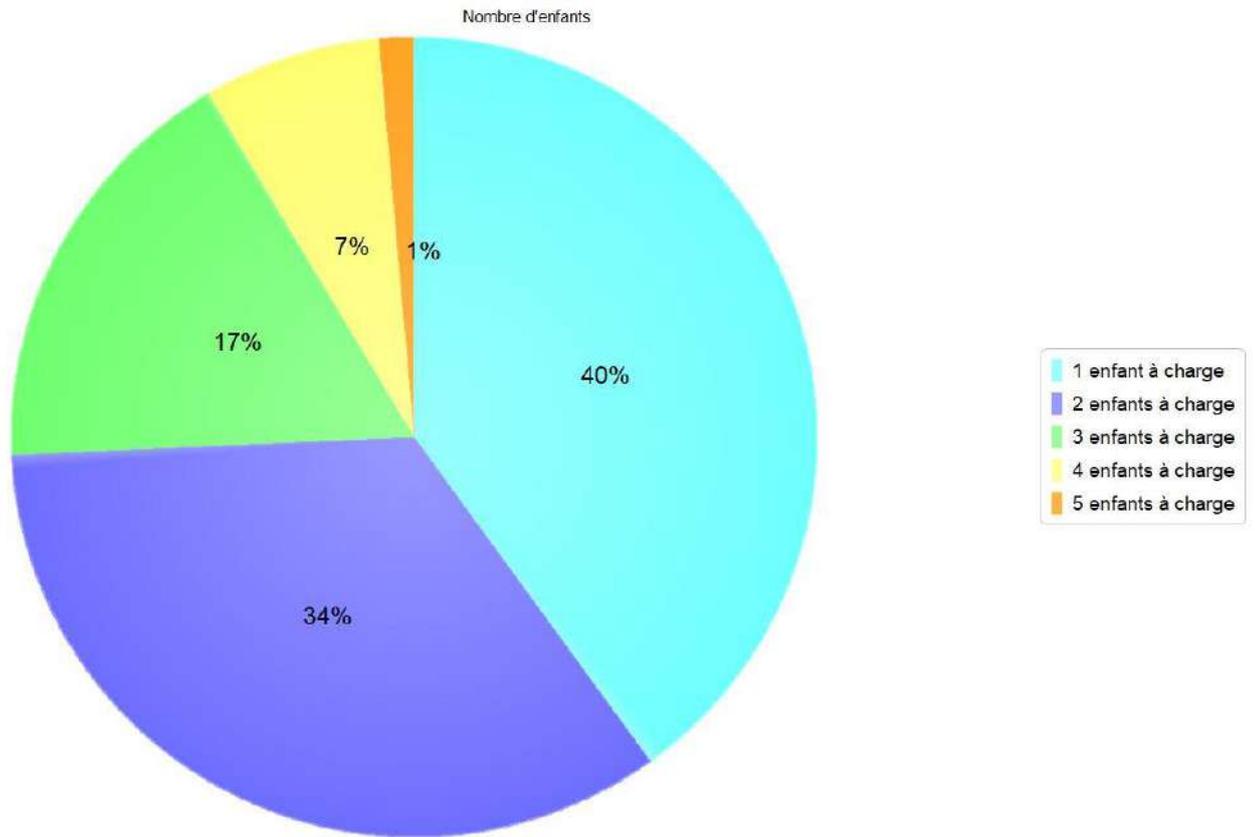
Les chiffres clés

Typologie des familles

Par catégories socio-professionnelles

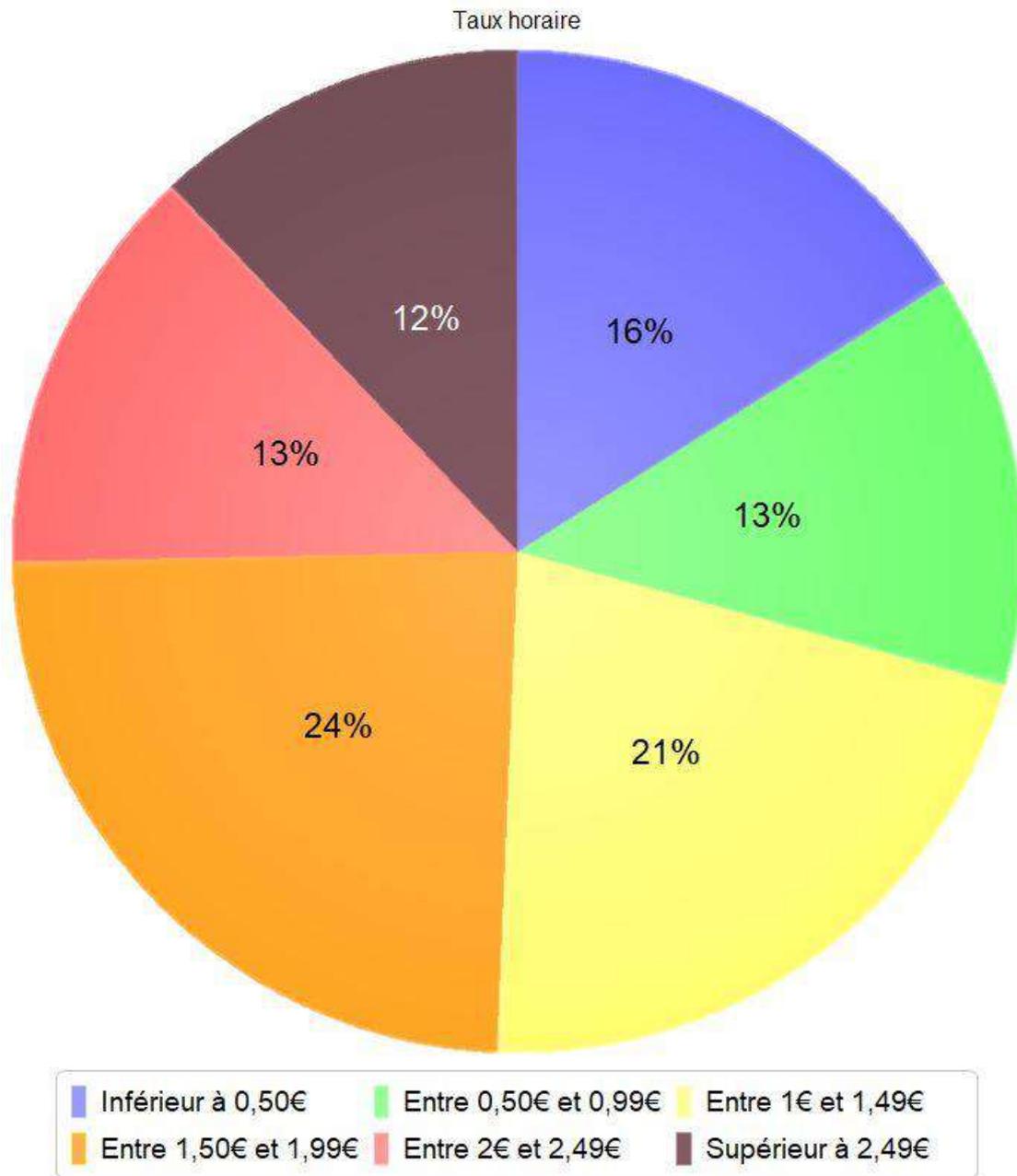


Par nombre d'enfants
●●●●●●●●●●



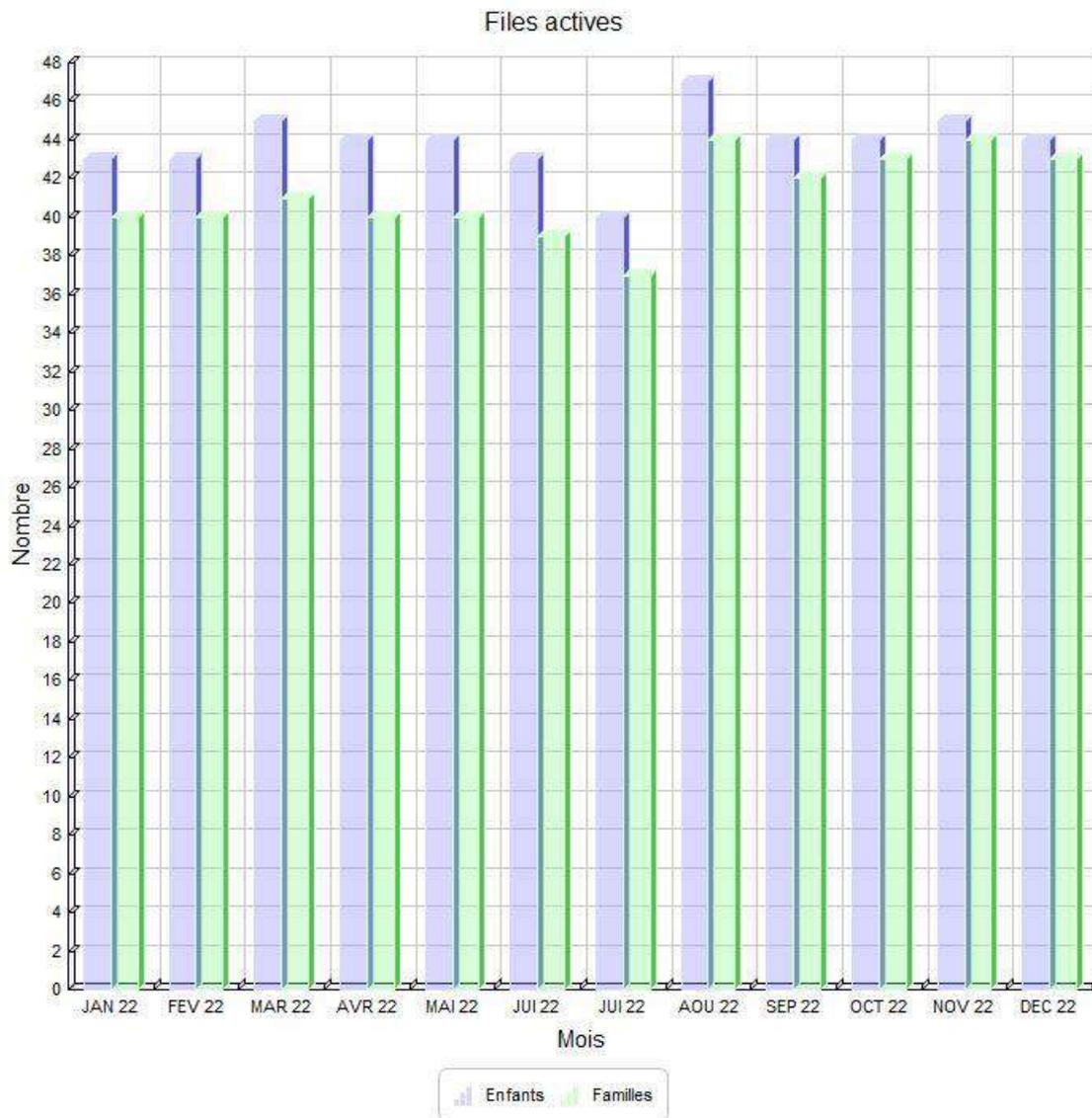
Par participation familiale

En 2022, la participation familiale moyenne est de 1,53 €, pour une facture moyenne de 244,88 €.



Enfants et familles accueillies

En 2022, la crèche a accueilli 75 enfants de 70 familles.

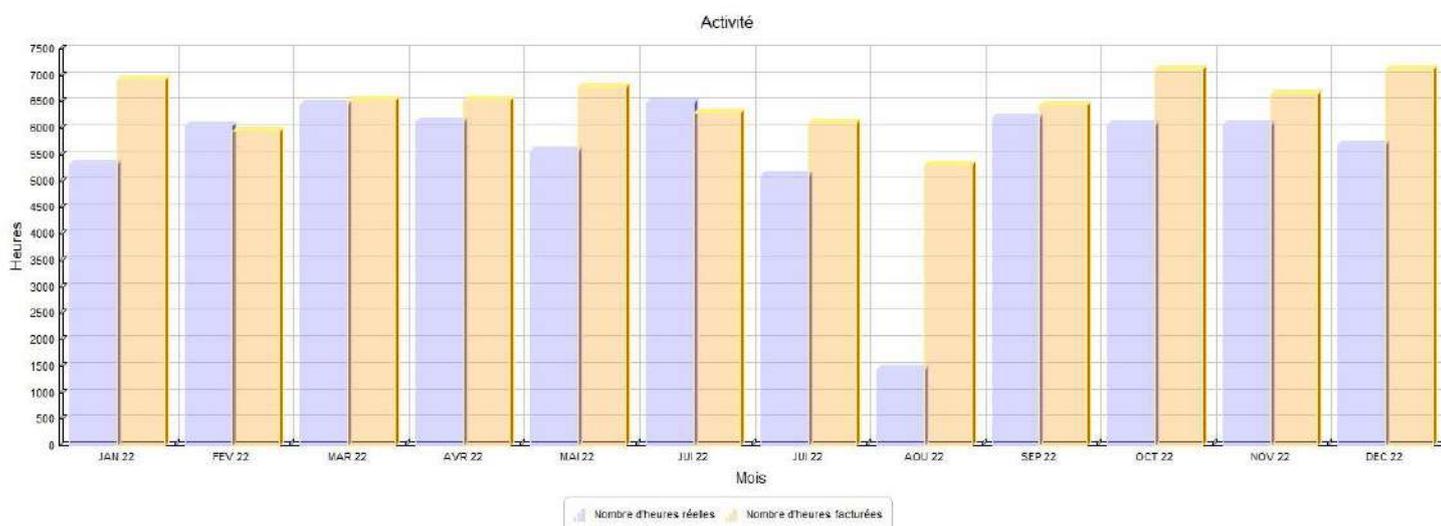


L’occupation de la crèche

Les données d’activité de la crèche sont les suivantes :

	Occupation annuelle	Occupation moyenne mensuelle	Taux d’occupation
Réel(le)	66 562	5 547	72,76 %
Facturé(e)	77 697	6 475	84,94 %

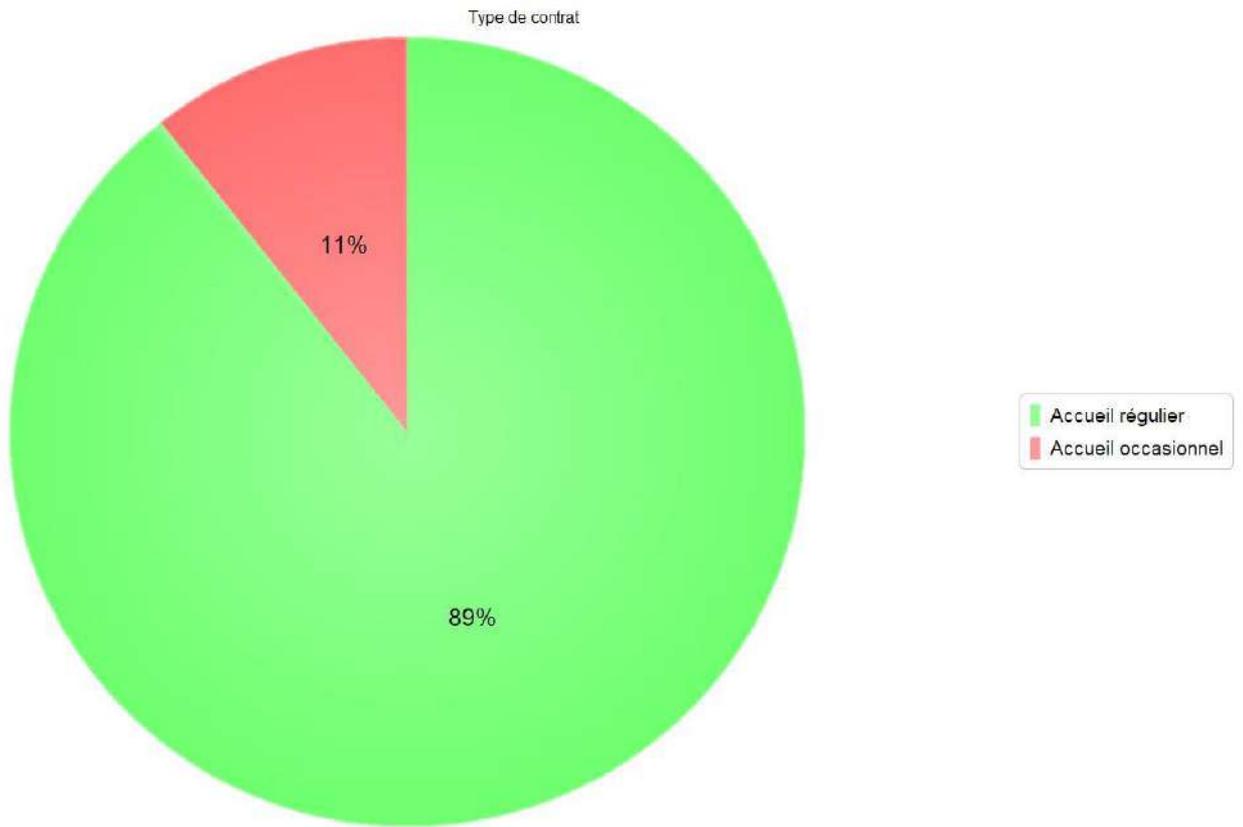
Cet écart s’explique par le lissage des factures permettant ainsi aux parents d’anticiper le coût mensuel de l’accueil de leur enfant en crèche.



Les données transmises sont conformes à la lettre Circulaire CNAF PSU du n° 2014-009 du 26 mars 2014 : « Chaque demi-heure commencée est comptabilisée tant du côté des heures réalisées que du côté des heures facturées. »



Répartition des contrats d'accueil





Volet équipe



L’équipe de crèche

Conformément aux instructions qui nous ont été données par notre Déléguée à la Protection des Données, les informations concernant le personnel font l’objet d’une anonymisation (exception faite de la direction, qui est d’ordre public).

Cette année a été marquée par les événements suivants :

En décembre 2021, Mme Amandine VINCENT a intégré le poste de directrice de crèche. Courant 2022, elle a bénéficié du parcours de formation de directrice proposé par la Maison Bleue. En novembre 2022, l’éducatrice de jeunes enfants a quitté son poste. À la suite d’arrêts maladie de longue durée, celles-ci ont été remplacé afin de garantir l’accueil des enfants.

Dans le cadre du nouveau référentiel NORMA, nous avons pu travailler autour du nombres d’enfants accueillis ainsi que du volume horaire pour améliorer le taux d’occupation

La composition de l’équipe au 31 décembre 2022

Fonction	E.T.P.	Diplôme	Observations
Directrice EJE	1	EJE	
EJE	1		Recrutée au 02/01/2023
Référent santé et accueil inclusif	0.4	Infirmière	
Psychologue		Psychologue	6h / mois
Auxiliaires de puériculture	2	Auxiliaires de puériculture	1 auxiliaire de puériculture en arrêt maladie de longue durée remplacée par une auxiliaire de crèche
Auxiliaires de crèche	7	CAP	
Agent de crèche	1	BEP	En arrêt maladie remplacée par une CAP
Agent polyvalent	1	CAP	



Plan de formation

L’une des forces du groupe La Maison Bleue réside dans **l’offre de formations** proposée à toutes les équipes de La Maison Bleue.

Ainsi, les professionnels ont la possibilité de renforcer leurs compétences.

La Maison Bleue dispose de deux structures :

- **L’école d’Auxiliaires de Puériculture La Maison Bleue-Ifac**, accessible sur concours et délivrant un diplôme d’Etat.
- **Le Centre de formation La Maison Bleue**, agréé depuis 2014, proposant aux collaborateurs La Maison Bleue et aux professionnels Petite Enfance appartenant à des structures partenaires, un catalogue de formations diversifiées.



En 2022, le Centre de formation a reçu la certification QUALIOPI.

Après avoir obtenu la certification DATADOCK en 2017, le Centre de Formation La Maison Bleue poursuit la reconnaissance de son expertise pédagogique en obtenant cette distinction qui atteste de la qualité des formations dispensées quotidiennement.

C’est tout notre processus de gestion de la formation qui a ainsi été audité en 2021 et qui est récompensé aujourd’hui, aussi bien sur l’ingénierie pédagogique, l’animation des formations, l’évaluation des acquis des stagiaires que sur la compétence de notre réseau de formateurs.



Forte de ces deux structures, La Maison Bleue attire de nouveaux talents dans les métiers de la Petite Enfance et participe à **l’amélioration continue des pratiques professionnelles**.

Devenir AP ou EJE avec La Maison Bleue

La Maison Bleue place la formation professionnelle et le développement des compétences de ses professionnel(le)s au centre de sa stratégie et de sa politique de ressources humaines.

C’est pourquoi nous les accompagnons dans leurs évolutions professionnelles sur les métiers d’Auxiliaire de Puériculture (AP) et d’Educateur/rice de Jeunes Enfants (EJE) à travers des programmes collectifs d’accompagnement sur mesure : « **Faisant Fonction d’Auxiliaire de Puériculture** » (FFAP) pour les AP et la « **Validation des Acquis de l’Expérience** » (VAE) pour les AP et EJE.

L’engagement de La Maison Bleue c’est :



- Un parcours de formation dédié avec un accompagnement sur-mesure à travers des ateliers collectifs et des entretiens individualisés avec un consultant spécialisé,
- Un suivi par le manager ou le tuteur du (de la) professionnel(le), sur sa crèche,
- Le financement intégral du dispositif par La Maison Bleue,
- Un poste d’AP ou d’EJE à l’issue de du parcours sur une crèche La Maison Bleue

Action de formation conduites en 2022

Intitulé formation	Date début	Date fin	Nb h	Fonction
Gérer un MAC LMB	02/03/2022	04/03/2022	21	Direct[eur] de crèche
Organisation du temps de travail	28/03/2022	28/03/2022	7	Direct[eur] de crèche
Parcours de management Directeurs MAC	30/03/2022	13/06/2022	21	Direct[eur] de crèche
Recruter avec efficacité	30/03/2022	30/03/2022	7	Direct[eur] de crèche
Intégrer l'ADP dans son management quotidien	26/04/2022	26/04/2022	3	Direct[eur] de crèche
Procédure disciplinaire	26/04/2022	26/04/2022	4	Direct[eur] de crèche
Retour sur les fondamentaux pédagogiques	27/04/2022	27/04/2022	7	Direct[eur] de crèche
Comprendre et suivre son budget en Multi-Accueil	24/05/2022	24/05/2022	4	Direct[eur] de crèche
Audit et auto-évaluation pédagogique	25/05/2022	25/05/2022	4	Direct[eur] de crèche
Mieux communiquer avec les parents - Direction	25/05/2022	25/05/2022	3	Direct[eur] de crèche
Posture Responsable d'établissement à LMB	13/07/2022	13/07/2022	7	Direct[eur] de crèche
Les fondamentaux de l'accueil du jeune enfant	17/03/2022	17/03/2022	7	Direct[eur] de crèche
Méthode HACCP	04/04/2022	04/04/2022	7	Agent Polyvalent
			Total	102



Stagiaires accueillis

Age	Ecole / Institut	Période de stage	Diplôme préparé
53 ans	GROUPE AFEC	Du 03/01/2022 au 08/02/2022 Et du 01/03/2022 Au 24/03/2022	CAP
15 ans	ADES (association d’éducation spécialisée)	Du 21/02/2022 au 25/02/2022 Et du 25/04/2022 au 29/04/2022	Découverte du milieu professionnel
28 ans	GRETA	Du 21/03/2022 au 15/04/2022 Et du 25/04/2022 au 13/05/2022	CAP
22 ans	GROUPE AFEC	Du 01/03/2022 au 25/03/2022 Et du 13/06/2022 au 20/06/2022	CAP
36 ans	GRETA	Du 07/03/2022 au 01/04/2022 Et du 11/04/2022 au 02/05/2022	CAP
37 ans	ESPACE CONCOURS	Du 28/03/2022 au 13/05/2022	CAP
48 ans	ASSOFAC	Du 23/05/2022 au 10/06/2022	CAP
31 ans	ASSOFAC	Du 12/09/2022 au 21/11/2022	CAP
26 ans	ANIMATION 94	Du 20/10/2022 au 21/12/2022	CAP
37 ans	AFEC	Du 14/11/2022 au 10/01/2023	CAP





Volet famille



L’inscription

La procédure d’attribution

Les familles formulent leur demande auprès de la collectivité. En partenariat avec la collectivité, les places sont attribuées en fonction des besoins formulés par les familles, des critères de sélection émis par la Ville et des possibilités d’accueil de la structure.



Le premier rendez-vous

Les parents retenus sont contactés par la Directrice. Une fiche de pré-inscription est remplie par rendez-vous téléphonique permettant d’envoyer un lien aux familles afin qu’elles remplissent leur dossier d’inscription. Un rendez-vous est fixé, **en présence de leur enfant**.

Lors de ce rendez-vous, le règlement de fonctionnement de la crèche est expliqué. Le dossier d’inscription est finalisé ainsi que le contrat d’accueil que les familles reçoivent par mail pour signature électronique des deux parents.

Le recueil **des habitudes de vie de l’enfant** à la maison est présenté.

C’est l’occasion d’échanges autour des besoins des parents, de leurs attentes, qui favoriseront l’instauration d’une relation de confiance.

Au terme de ce rendez-vous, les parents reçoivent **le petit livre bleu** qui est la synthèse de l’accueil de l’enfant au quotidien.



La visite des locaux

La Directrice présente la structure et les professionnels. Elle décline les grands axes du **projet pédagogique**.

Durant cet échange, les parents peuvent exprimer leur ressenti. Ils peuvent notamment évoquer la question de la séparation, la présence des autres enfants, les habitudes de leur enfant, etc.





La dématérialisation du processus d’inscription en crèche

En juillet 2021, La Maison Bleue a lancé la dématérialisation du dossier d’inscription des familles en crèche.

Là où auparavant, les parents devaient compléter et signer des documents en format papier pour inscrire leur enfant, ils sont désormais invités à saisir leurs données et fournir leurs justificatifs sur un portail en ligne : **le Portail Famille**.

Les étapes pour l’inscription

- Lorsque la pré-inscription en crèche est validée, **un lien unique** vers le portail Famille est communiqué par mail aux parents.
- Une fois connectées sur le portail, les familles sont tout d’abord invitées à renseigner leurs **informations personnelles administratives**.
- Ensuite, il leur est demandé de répondre à un **questionnaire nécessaire** au bon accueil de l’enfant.
- Enfin, la dernière étape consiste à déposer sur le Portail Famille **les documents justificatifs** indispensables pour finaliser l’inscription.

Tous ces éléments constituent le dossier d’inscription de l’enfant et les données sont automatiquement déversées dans l’outil de gestion Hoptis. Une fois le dossier accepté par la crèche, le contrat d’accueil est envoyé par **mail pour signature électronique**.

La dématérialisation du dossier d’inscription en crèche par La Maison Bleue répond à la demande grandissante des parents de pouvoir **gérer l’inscription de leur enfant en ligne**. Aussi, elle leur donne la possibilité d’accéder à leurs données instantanément et facilite ainsi la relation entre les familles et le personnel en crèche.

Grâce à des données toujours justes et exhaustives, la digitalisation de ce processus permet in fine aux équipes de **réserver le meilleur accueil possible aux enfants**.



Les parents et la crèche

La Maison Bleue donne une **place centrale aux parents** dans la mise en œuvre du projet pédagogique de la crèche. En valorisant les activités et les ateliers mis place, elle souhaite leur faire partager les moments que vivent leur enfant.

La clé des parents

Le Mur des Familles



Dans la crèche, se trouve un espace dédié au « **mur des familles** ». Ce mur regroupe les photos des familles de tous les enfants inscrits à la crèche pendant l’année en cours. **Chaque famille a sa place à la crèche**. Cela offre un sentiment d’appartenance au groupe. Il est aussi support d’échanges entre familles, l’occasion de dialoguer autour d’un projet/sujet commun.



Le Festival des Parents



Le Festival des Parents a lieu chaque année la dernière semaine de juin au 1^{er} juillet. C’est un évènement national de La Maison Bleue organisé par la crèche. Il a pour objectif de faire vivre pleinement aux parents la vie de la crèche. Les professionnels proposent aux familles de venir animer un atelier de leur choix durant cette semaine.

Durant 2 années, à la suite de la crise sanitaire, cet évènement n’avait pas pu être mis en place afin de respecter les règles sanitaires mises en place. Cette année, nous avons réorganiser cette semaine en proposant aux familles de venir participer à des activités auprès de leurs enfants.

Différents ateliers ont été proposés aux familles qui pouvaient s’inscrire sur l’atelier qui les intéressaient le plus. L’atelier d’éveil au goût, la découverte des instruments de musique, peinture etc... ont rencontré un franc succès. Certaines familles ayant participé à





La communication avec les familles

La communication entre la famille et les professionnels

Chaque jour, le personnel informe les parents en fin de journée de **la vie de leur enfant à la crèche** par le biais des **transmissions orales** (des auxiliaires, des éducatrices, du professionnel référent de l’enfant), **écrites** (fiches de rythme essentiellement pour les bébés). Certains enfants possèdent un cahier de transmissions dans le cas où les personnes venant les chercher ne parlent pas français. Cela permet tout de même au / aux parent(s) d’avoir un suivi des journées de leur enfant.

En complément, différents temps d’échange sont organisés au sein de la structure. Cette année, les réunions parents ont eu lieu qu’en fin d’année à la suite des protocoles sanitaires. Depuis la levée des restrictions, les réunions ont pu être de nouveau organisées. Une réunion de rentrée par unité de vie a eu lieu les :

- Le lundi 17 Octobre 2022 : unité de vie « API »
- Le lundi 24 Octobre 2022 : unité de vie « PIN »
- Le lundi 7 Novembre 2022 : unité de vie « AMOUR »

Les Thèmes de réunions furent :

- Un rappel du règlement de fonctionnement
- Présentation du déroulé de la journée de l’enfant
- Présentation de la pédagogie mise en place
- Les projets de l’année à venir
- Echanges entre professionnelles et familles

La communication entre la crèche et toutes les familles

Les panneaux d’information

La crèche est équipée de panneaux d’affichage en bois facilement reconnaissables par leur forme de maison. On trouve sur ces panneaux toutes **les informations utiles** pour les parents.

On y trouve notamment :

- Le règlement de fonctionnement
- Le projet éducatif
- Les menus de la semaine
- L’organigramme de la crèche
- L’équipe
- D’autres informations utiles

La crèche est aussi équipée d’une boîte à idées, où les parents peuvent déposer toutes propositions afin d’améliorer la vie de la crèche.



L'application A la crèche

L'application A la crèche : l'application mobile pour un échange facilité entre la crèche et les parents !

Grâce à cet outil développé par La Maison Bleue, les parents peuvent participer à la vie de la crèche en consultant des publications rédigées par la **directrice**, comme les **actualités de leur crèche** (annonces des évènements : Festival des Parents, Café parents, animation d'atelier des enfants...), **des photos et vidéos des activités réalisées** pour les revivre avec leur enfant de retour à la maison !



La Maison Bleue y accompagne également les parents via la publication d'actualités pédagogiques.

Les parents y retrouvent les **coordonnées de la crèche**. En bref, un outil pratique pour des parents toujours plus informés !



La participation des familles

Le parent, premier éducateur de son enfant

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, l’équipe s’appuie sur eux pour :

- **Transmettre** les informations qui aideront les adultes vers une meilleure connaissance et un meilleur accompagnement de leur enfant
- **Participer** à la vie de la crèche (accompagnement pour les sorties, animations diverses, festivités), les solliciter pour leurs compétences
- **Apporter** des suggestions sur l’organisation au quotidien, au cours de réunions organisées dans chaque service
- **Mettre en place** une co-organisation pour certaines activités : bibliothèque, ludothèque, etc.

Ce dialogue entre parents et professionnels nous permet d’avancer ensemble, d’affiner et d’adapter notre projet pédagogique et de réajuster si besoin nos pratiques.

La crèche : le soutien à la parentalité

Une demande **d’écoute et de reconnaissance** émane d’un certain nombre de parents, fondée sans doute sur le besoin de retrouver des points de repères, de redonner sens à la relation éducative, mais aussi sur la nécessité de recouvrer des capacités d’agir et d’être reconnus par l’institution dans une démarche participante.

Dans une logique d’appui, de soutien et de partage, nous proposons aux parents l’écoute bienveillante de l’équipe :

- Celle de la *directrice* au cours de rencontres informelles ou d’entretiens si besoin.
- Celle du référent santé et accueil inclusif qui, outre les consultations systématiques auxquelles les parents peuvent assister, pourra être sollicité pour des conseils.
- Celle des *auxiliaires, des éducatrices*, qui sont les premières dépositaires de la parole des parents.
- Celle du *psychologue**, qui se tient à la disposition des parents (permanence mensuelle) pour répondre à leur questionnement concernant leur enfant tant à la crèche qu’à la maison, à l’exercice de leur rôle de parents.
- Il peut également être à l’initiative de rencontres, quand un enfant nous interpelle ou quand l’équipe décèle un besoin, que ce soit pour l’enfant ou ses parents.

** En développant les rencontres avec les parents, le psychologue favorise l’expression des sentiments éprouvés liés à la naissance d’un enfant, à la séparation lors de l’entrée de l’enfant à la crèche ou autre, aux angoisses suscitées par l’enfant qui grandit (aussi lors de Cafés des parents). De plus, il aide les parents à établir un lien de confiance avec le personnel, évitant que l’enfant puisse être l’enjeu de conflits qui pourraient s’avérer préjudiciables à son développement.*





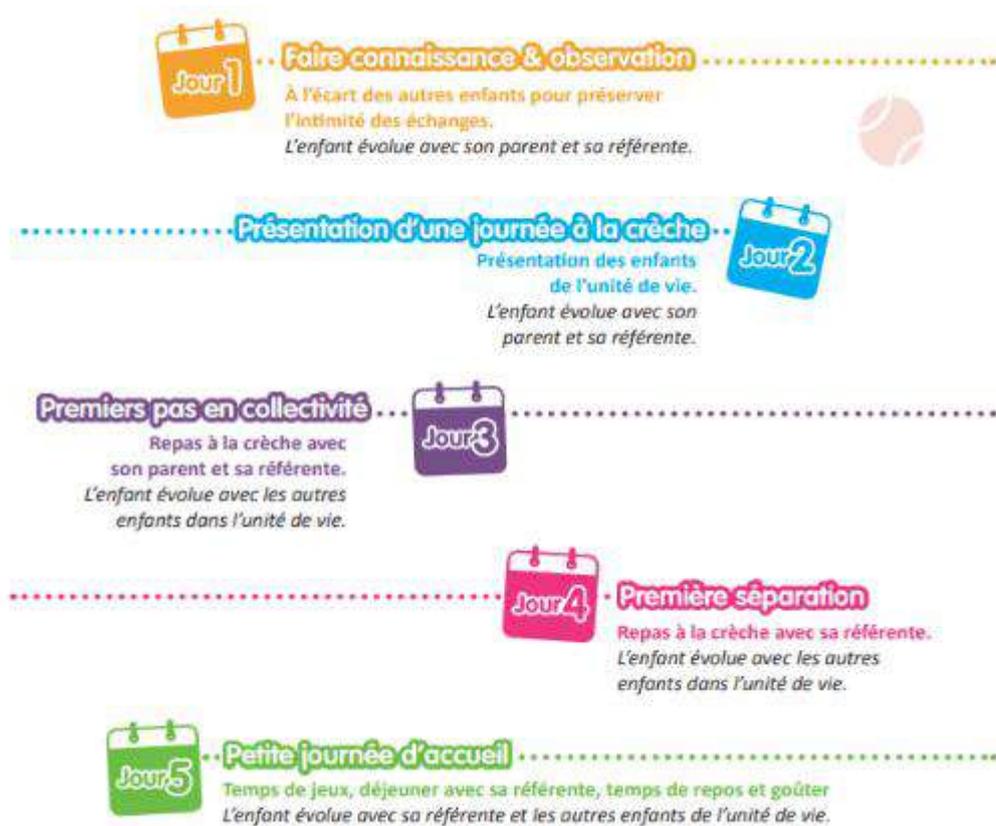
Volet enfant



L’accueil

La semaine d’accueil

La semaine d’accueil, c’est le temps nécessaire à l’enfant et sa famille pour faire connaissance, **échanger et créer des liens avec les professionnels**. Ce moment privilégié favorise le climat de confiance.



Chaque parent se présente auprès de **son professionnel référent** : c’est la/le professionnel(le) qui va favoriser la sécurité affective de l’enfant, la continuité dans la relation avec ses parents en privilégiant un accueil individualisé ; l’enfant sait sur qui il peut compter, il anticipe qui va s’occuper de lui en priorité.

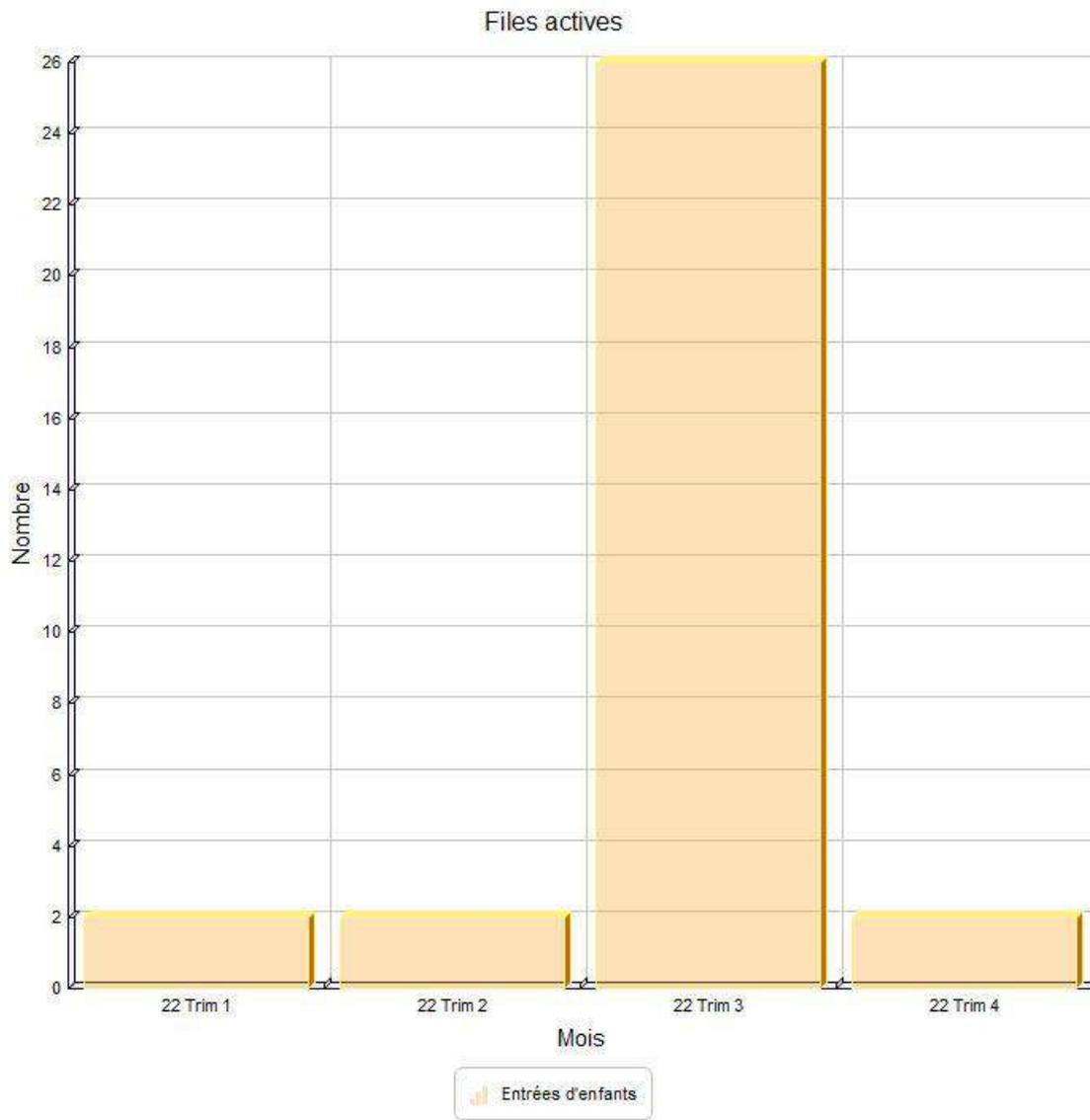
Le professionnel référent échange avec le parent sur **les habitudes de vie de son enfant** (tétée, repas, sommeil, jeu, etc.) afin d’essayer de s’adapter au maximum à ce qu’il connaît déjà.

Ainsi, durant les premières rencontres, la voix et les gestes du/de la référent(e) se mêlent à ceux du parent. Et ensemble, référent(e), parent et enfant, tissent un premier lien. Les renseignements portés sur la fiche des « **habitudes de vie** » permettent de :

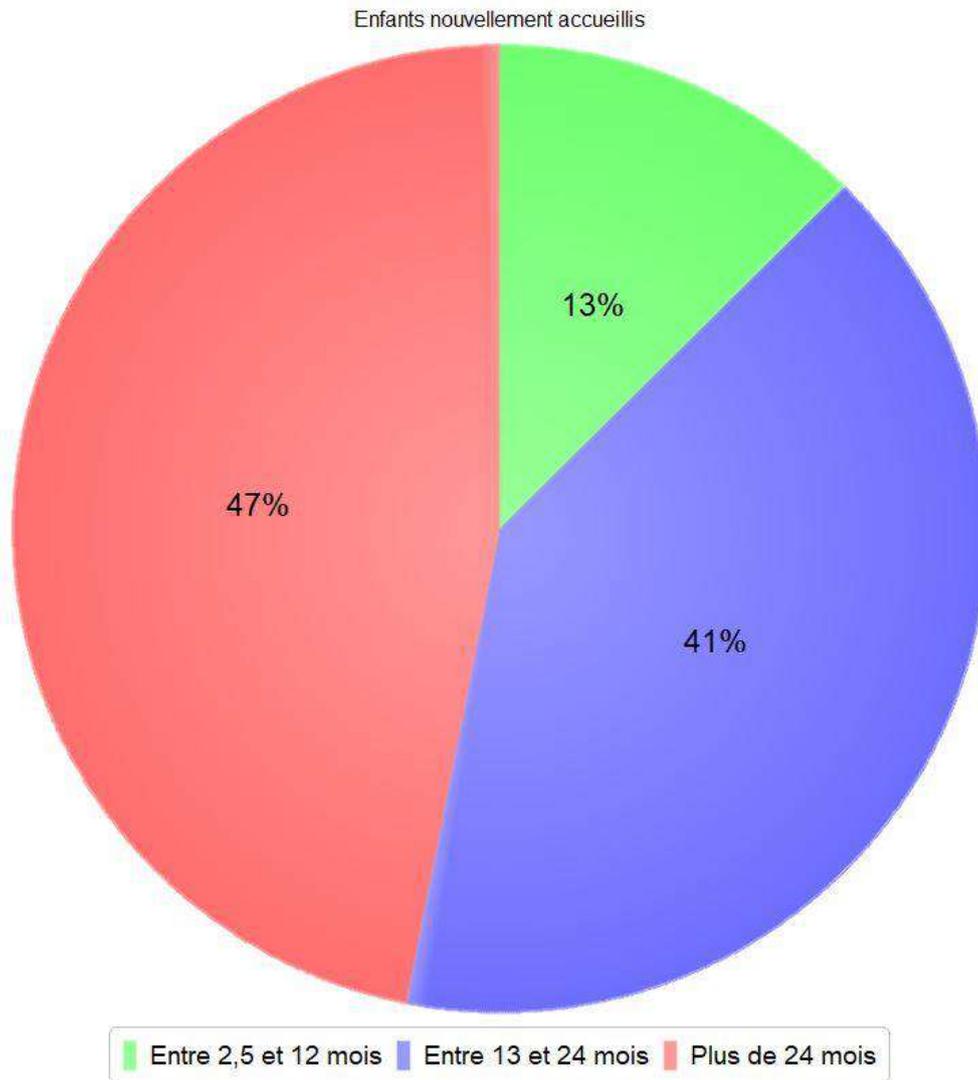
- Découvrir les habitudes et le rythme de vie de l’enfant
- Être à l’écoute des attentes affectives, éducatives et culturelles des parents
- Tracer les premiers temps du parcours de l’enfant en crèche



Nombre d'entrées par trimestre



Enfants accueillis par tranche d'âge au 31 décembre



Accueil des enfants en situation d’urgence

Cet accueil s’adresse à des parents qui, dans **des situations particulières et imprévues**, ne peuvent assurer provisoirement la garde de leur enfant : problème de santé, changement inopiné dans l’organisation du travail, problème de précarité psychosociale. Ces situations, qui compromettent la sécurité de l’enfant, rendent nécessaires **son accueil en urgence** dans l’intérêt de celui-ci et de ses parents.

Nous n’avons pas accueilli de familles en situation d’urgence en 2022.



Accueil d’enfant à besoins spécifiques

Les dispositions mises en place pour l’enfant

Un accueil ouvert aux enfants porteurs de handicap et/ou à besoins spécifiques

L’accueil collectif est un moyen **d’accompagner des parents** et **de sociabiliser des enfants** se sentant isolés du fait d’un handicap ou d’une maladie. La vie de la crèche est alors orchestrée de façon à accueillir ces familles dans les meilleures conditions. Nous leur accordons une importance particulière, conscients que la crèche peut être une chance supplémentaire pour leur enfant de s’épanouir et de bien grandir.

Préalablement à l’accueil de ces enfants, La Maison Bleue dispose de :

- Une équipe pluridisciplinaire formée pour **apporter le soutien adéquat à ces familles**
- Un projet pédagogique adapté à l’accueil et **l’épanouissement des enfants**

Un projet pédagogique ouvert à l’accueil d’enfants à besoins spécifiques

Notre projet pédagogique est adapté à l’accompagnement de l’enfant en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques. Il faut que son handicap soit compatible avec la vie en collectivité et que l’équipe ait la capacité de l’accueillir dans des conditions optimales. L’accueil est validé par le référent santé et accueil inclusif de la crèche avec le concours du médecin traitant de l’enfant, et éventuellement des spécialistes qui le suivent (kinésithérapeutes, ergothérapeutes...).

L’accueil de l’enfant à besoins spécifiques en crèche

L’accueil de l’enfant à besoins spécifiques en crèche permet de :

- Mobiliser ses potentialités, accéder à une autonomie à travers la découverte de ses capacités, développer ses compétences, sa confiance en lui
- S’enrichir mutuellement au contact d’autres enfants et adultes
- Permettre à chaque enfant de découvrir la différence

La Maison Bleue a pour souci de **ne pas enfermer l’enfant dans son handicap**. Nos professionnels lui reconnaissent les mêmes désirs et les mêmes besoins qu’aux autres, même s’ils s’expriment de façon différente.



Le projet d’accueil individualisé (PAI) : permettre l’éveil de chacun

Un PAI est mis en place dès que l’accueil d’un enfant nécessite des aménagements spécifiques. Pour ces enfants, il est établi avec la famille et les professionnels qui accompagnent l’enfant au quotidien. Il précise :

- Les signes ou symptômes à repérer
- Les mesures à prendre (réorganiser les espaces, faciliter l’intervention des différents services spécialisés, affecter du personnel supplémentaire, etc.)
- Les modalités d’intervention médicales, thérapeutiques
- Les régimes alimentaires, les dispenses d’activités, les aménagements d’horaires.
- Les partenaires engagés (équipes, spécialistes, etc.) et le rôle de chacun

Le **service Qualité** de La Maison Bleue met à disposition dans son fonds documentaire une fiche technique portant sur le PAI. Une fois remplie, elle est envoyée aux professionnels de santé et validée par le référent santé et accueil inclusif de crèche.

Des réunions de concertation et de synthèse avec les intervenants spécialisés (CMP, Centre de soins, Sessad, etc.) sont régulièrement organisées de manière à évaluer et à réajuster le PAI au regard de l’évolution de l’enfant.

Les dispositions mises en place pour le personnel

Un soutien pour le personnel de crèche

Des démarches ont été entreprises afin de favoriser l’accès et le maintien dans l’emploi des collaborateurs en situation de handicap, notamment :

- Accompagnements personnalisés à l’aide de Référents Handicap,
- Aménagements de nos structures, de nos organisations et du temps de travail
- Enseignement de la langue des Signes Française (LSF) dans nos crèches accueillant des collaborateurs sourds ou malentendants

Le handicap peut générer un sentiment d’impuissance et d’anxiété chez les professionnels. Nous tenons donc à les préparer psychologiquement pour qu’ils puissent accompagner l’enfant porteur de handicap avec professionnalisme.

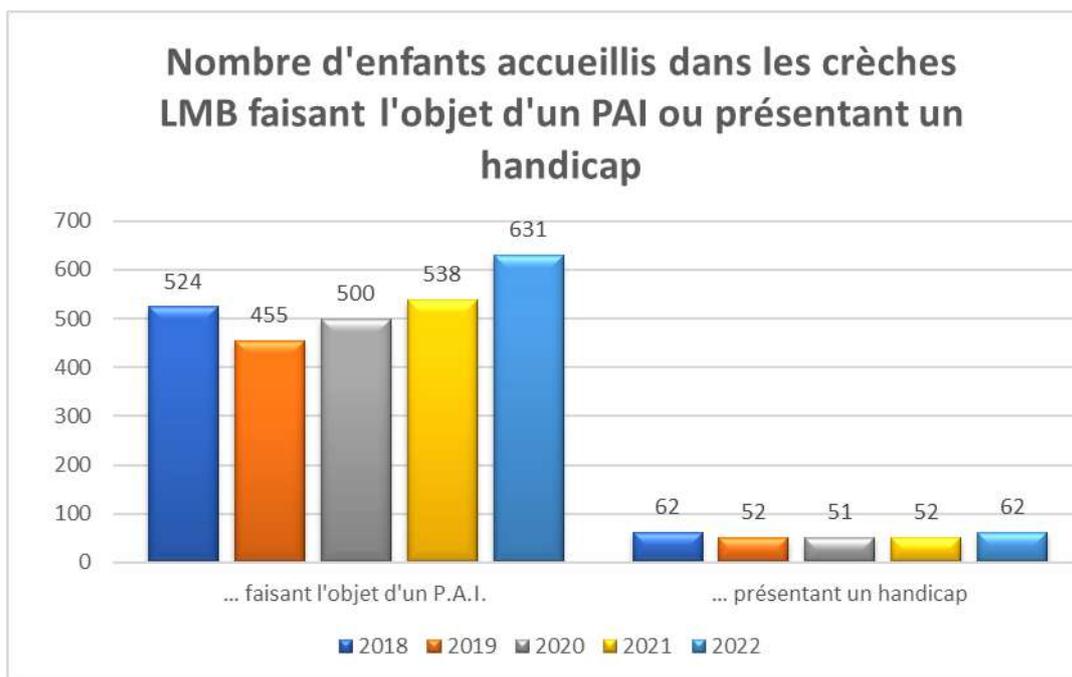
Le personnel de la crèche bénéficie

- D’une **formation adaptée**
- D’un **soutien personnalisé et continu** de la part de l’équipe d’encadrement et du psychologue de la crèche



- **Suivi du pôle qualité améliorant la prise en charge des enfants à besoins spécifiques**
- Le **service Qualité** de La Maison Bleue élabore chaque année une « **enquête PAI handicap** » qui recense les différents handicaps rencontrés dans l’ensemble de nos crèches : handicap moteur, sensoriel ou mental.
- **L’objectif** est de mieux suivre dans le temps les enfants porteurs de handicap et surtout mettre en place des mesures adaptées :
 - Le handicap nécessite-t-il un **aménagement spécifique** ?
 - Le handicap nécessite-t-il un **surcroît de personnel** ?

En 2022, nous avons comptabilisé parmi tous les enfants accueillis, 3 enfants faisant l’objet d’un PAI.



La Maison Bleue s'engage pour une société plus inclusive

Nous nous engageons à travers des actions de sensibilisation et des partenariats avec des associations.



La Maison Bleue est l'un des partenaires officiels depuis 4 ans de La Nuit du handicap, nous participons à l'animation de l'événement en proposant des **activités ludiques et sensorielles autour d'un moment de partage et de sensibilisation.**



La Maison Bleue et **Autistes sans Frontières** agissent ensemble pour sensibiliser les équipes de crèches et les référents handicap aux **troubles du spectre de l'autisme (TSA)**. En 2021, La Maison Bleue finance **la scolarité dans un Atelier Bleu** pour un enfant autiste.



La Maison Bleue participe à la Recherche avec **SIBIUS** : des solutions E-santé & I.A. pour améliorer **la prise en charge des troubles neurocognitifs**. A ce jour, 4 crèches La Maison Bleue ont participé à des sessions d'exploration pour **détecter l'autisme précocement chez les enfants.**



La Maison Bleue a également participé en 2021 au DuoDay, journée dédiée à l'accueil de personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire pour faire découvrir son métier et l'entreprise



La Maison Bleue a participé en 2021 au course Odyssea Paris. Cette course à lieu pour soutenir la lutte contre le cancer du sein. Nos collaborateurs, crèches et siège se sont mobilisés.



Le déroulement d'une journée

Les repères sont très importants pour le développement de l'enfant. Les horaires indiqués ci-dessous sont à titre indicatif et varient en fonction de la crèche. Ce planning est adaptable aux besoins de chaque famille.



Le temps d’accueil

La professionnelle d’ouverture a installé le lieu d’accueil et se rend disponible pour accueillir chaque enfant et son parent.

Entre Janvier et Mars 2022, les familles n’avaient pas la possibilité de rentrer dans les sections du fait des restrictions sanitaires. Les accueils se faisaient à la porte de l’entrée de l’unité de vie. Cette organisation a été maintenue jusqu’à la rentrée 2022/2023.

Grâce à l’assouplissement des protocoles sanitaires, nous avons pu de nouveau faire rentrer les familles à l’intérieur des unités de vie. En amont, nous avons travaillé en équipe afin que la professionnelle d’ouverture reste au maximum au sol, auprès des enfants et limite ses déplacements afin de les sécuriser.

Les anciennes familles ont été informés de ce nouveau dispositif fin juillet pour la rentrée de septembre. La directrice a expliqué aux nouvelles familles l’organisation des accueils lors du rendez-vous d’inscription et les professionnelles durant la période d’adaptation.

Nous avons souhaité garantir la confidentialité de ces moments d’échanges. Ainsi, les enfants sont accueillis un par un dans la section ; si une famille est déjà en transmissions, le parent suivant attend que les transmissions se terminent afin de rentrer dans l’unité de vie.



Le temps des activités et des ateliers

Tous les jours, des activités sont proposées à l’enfant et sont adaptées en fonction de son âge. Elles sont développées par le personnel de la crèche sous l’impulsion de la directrice et de l’Educatrice/Educateur de Jeunes Enfants (EJE) et dans le respect du projet éducatif.

Chaque activité est pensée pour laisser l’enfant acteur de son activité. L’objectif est qu’il soit le plus autonome possible mais toujours sous le regard bienveillant des professionnelles. Cela permet notamment de développer leurs capacités mais aussi leur estime de soi grâce à la fierté qu’ils ont de faire seuls.



Pour se faire, pour chacune des activités proposées, chaque enfant a son propre matériel, adapté à ses capacités et ses besoins et permettant de limiter les sollicitations auprès des professionnelles.



La vie dehors



Le jardin est un lieu de découvertes psychomotrices, d’observations, de récolte, de cueillette (feuilles, herbes, fleurs que l’enfant prend plaisir à offrir). La crèche étant dotée de deux espaces extérieurs, cela permet à l’équipe de proposer divers moments de jeux mais aussi d’activités tels que le ramassage de feuilles, les jeux d’eau, activité potager, découverte de la neige lorsque le temps y est propice.





Le temps du repas

Le repas est attendu par tous, il rythme la vie de l'enfant à la crèche. Le bébé va boire dans les bras de son Auxiliaire jusqu'à ce qu'il puisse se tenir assis tout seul et qu'il soit suffisamment autonome.

Afin de diminuer la frustration liée à l'attente, un tour de rôle (qui tient compte de son rythme naturel, de son appétit, de son heure d'arrivée) sera proposé à l'enfant dès que son repas se fera à heure fixe.

Progressivement, il découvre la cuillère, patouille dans l'assiette, expérimente, se barbouille. Véritable moment de plaisir sous le regard de la professionnelle.

Il mange seul, jusqu'à ce qu'il soit en mesure de partager ce moment de plaisir privilégié avec un ou plusieurs enfants par la suite.

Pour les plus grands, l'équipe va les accompagner vers l'autonomie en leur proposant de prendre seuls le bavoir, le retirer, se débarbouiller, débarrasser, se servir leurs couverts.





Le temps des soins

Les temps de soins sont proposés aux enfants en fonction de leurs besoins. Chaque section possède deux plans de changes ; cependant l'équipe n'utilise qu'un seul plan de change à la fois afin de préserver l'intimité de l'enfant et l'individualité de la relation entre l'adulte et l'enfant.

Le moment du change est un moment privilégié entre la professionnelle et l'enfant. Elle a pour rôle d'accompagner l'enfant durant ce moment d'intimité par la parole. Elle va prendre le temps de lui expliquer ses gestes envers lui afin que l'enfant puisse les anticiper au mieux. L'intégralité physique



est aussi respectée par le change roulé. L’adulte ne soulève pas les fesses de l’enfant en tirant sur ses pieds ou ses jambes mais va le mettre sur le côté.

L’autonomie durant ce moment est privilégiée : lorsque l’enfant en sera capable, le change sera proposé debout. De plus, l’adulte va lui demander de détacher sa couche, la mettre à la poubelle, utiliser le gant et se laver les mains. L’enfant sera sollicité pour participer davantage à ce moment de soins.



Le temps du sommeil

Chez les Bébés, les besoins de sommeil s’expriment tout au long de la journée. La/le référent(e) sait identifier les signes de fatigue de l’enfant et accompagne individuellement l’endormissement de chaque enfant. Le temps de repos des Bébés est surveillé selon la procédure en vigueur et les passages des professionnels dans le dortoir sont tracés.

La présence des bébés dans l’espace de sommeil est matérialisée grâce à un plan. La plupart des bébés dorment dans la section afin de garantir leur sécurité physique ; de plus les enfants de cet âge ont besoin de la présence de l’adulte durant ce moment qui peut être parfois angoissant pour eux.

Chez les Moyens et les Grands, après le déjeuner, le sommeil est bienvenu. Avant ce moment, les enfants sont accompagnés en change en fonction des besoins et au déshabillage. Chaque enfant possède une boîte où il peut ranger ses vêtements ; il peut aussi y retrouver doudou et / ou tétine.

Les enfants sont accompagnés de manière échelonnée afin que la professionnelle les accompagne de manière individualisée. Elle va respecter le rituel d’endormissement de chacun, grâce aux habitudes d’endormissement qui sont affichés au niveau de chaque lit.

Un plan de dortoir avec les photos est actualisé en fonction des enfants qui sont ou non à la sieste. Les professionnelles vont surveiller régulièrement la sieste des enfants pour leurs sécurités physiques.

Le réveil s’effectue tout aussi progressivement, il s’étale dans le temps. L’enfant qui se réveille peut sortir de son lit et du dortoir accompagné par la/le professionnel(le) qui assure la surveillance de l’espace de sommeil et regagner la salle où il trouvera une ambiance agréable et des jeux calmes.

L’enfant va retrouver ses affaires et sera accompagné par la professionnelle dans les temps de soins, change et habillage ; moments privilégiés qui font la transition avec l’après-midi.





Le temps des retrouvailles

Les départs s'échelonnent à partir de 16h30. L'enfant qui a repéré l'heure d'arrivée de ses parents (comme son tour de rôle pour les repas) attend sans s'impatienter.

Moment heureux des retrouvailles, souvent l'enfant tient à terminer son jeu ou à le partager avec ses parents. Les professionnelles restent disponibles pour l'enfant et sa famille ; le moment des transmissions reste un moment privilégié où les professionnelles vont relater la journée de l'enfant ; échanger avec la famille sur le quotidien de leur enfant, leur évolution...



L'éveil des enfants

Au-delà d'un aménagement favorisant le jeu autonome, les différentes activités d'éveil sont proposées pour répondre aux besoins et aux rythmes de l'enfant selon son âge et ses envies. L'enfant est libre d'y participer, sous le regard des professionnels qui l'aident à se poser tout en encourageant et en soutenant ses expériences et ses découvertes.

La mise en place des clés :

Les 5 clés

L'innovation fait partie des valeurs de La Maison Bleue. C'est pourquoi notre trousseau de « clés », activités pédagogiques innovantes qui favorisent l'éveil des enfants, a été pensé par les professionnels de nos crèches.

Toutes ces activités permettent aux tous petits de devenir acteurs de leur journée :



La clé « Eveil artistique et culturel »

Elle permet de développer l’imaginaire du jeune enfant à travers les histoires racontées, les activités ludiques et créatives comme la peinture, l’éveil musical, les comptines, etc.

Eveil musical :

Sensible au rythme, l’enfant apprend à développer son écoute, sa mémoire, mais aussi son imagination et son attention, grâce à des chansons et des comptines. Il découvre également les instruments de musique selon les animations proposées. L’enfant peut toucher, jouer avec l’instrument que les professionnelles mettent à disposition sous leur regard bienveillant. De plus, régulièrement, des musiques sont proposés via des CD et tous les matins, les enfants ont un temps de rassemblement où leurs chansons préférées leur sont proposées. Dans chacune des section, un lutin avec des chansons est à disposition des équipes mais aussi ds enfants qui aiment les feuilleter et chanter les chansons.



La peinture :

Des activités de peinture sur chevalet, au sol ou sur table. Avec les mains ou les doigts, les enfants découvre la matière et le plaisir de laisser une trace. Différents ustensiles vont être proposés comme le pinceau, le rouleau, du matériel recyclé (fil, papier toilette) permettant aux enfants de découvrir la peinture sous différents états.

Pour les plus petits, la peinture « propre » permet aux enfants de découvrir les traces qu’ils peuvent faire avec la matière.





La clé « Eveil sensoriel et corporel »

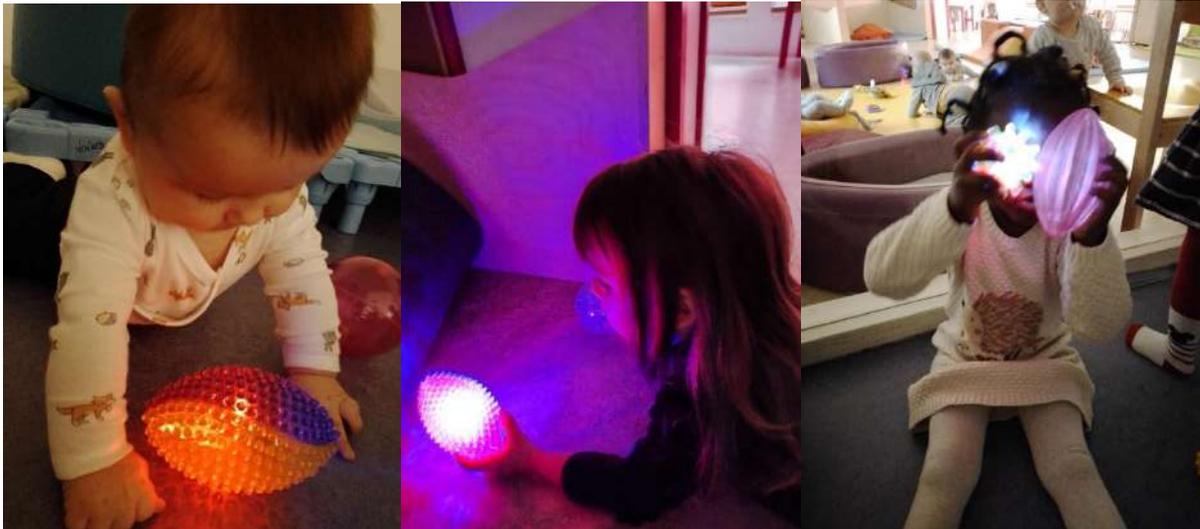
.....

Cette clé propose un ensemble d'activités autour du bien-être de l'enfant.

L'éveil des sens :

Cette année, du matériel sensoriel a enrichi notre structure permettant de proposer des ateliers de relaxation de manière récurrente. Des balles sensorielles, lumineuses, des palets avec des reliefs différents accompagnés de musique douce. Ces ateliers pour vocation d'offrir du bien-être aux enfants, tout en favorisant l'éveil de ses sens le temps d'une pause relaxante.





L'éveil du goût :

Pour que les enfants s'initient à l'éveil du goût et à l'apprentissage des bonnes habitudes alimentaires dès le plus jeune âge (ateliers culinaires, animations spéciales comme lors de la semaine du goût...). Les enfants peuvent découvrir les aliments dans leur forme initiale pour par la suite les goûter. C'est une manière différente pour eux de découvrir et / ou redécouvrir différents goûts.



La clé « Pédagogie verte »

Elle accompagne l'enfant dans la découverte de la nature et de l'environnement en le rendant acteur de ses apprentissages.

Activité Jardin et Potager :

La crèche possède un petit jardin à l'entrée permettant aux équipes d'accompagner les enfants vers la découverte de la nature en manipulant ce qu'elle offre mais aussi en faisant différentes plantations. L'atelier Potager sensibilise le tout petit à la nature, il va pouvoir toucher et manipuler la terre, expérimenter et prendre du plaisir.



Il existe également des activités en lien avec le recyclage permettant la création de jeux / jouets à partir d'objets du quotidien, recyclés. Les familles ont participé au recyclage afin que les équipes puissent proposer différents ateliers aux enfants.



Autres activités proposées

<p>Les jeux d'éveil sensoriels</p>	<p>La/le professionnel(le) va aménager un espace juste assez grand, muni de tapis et sécurisé, où l'enfant pourra progresser à son rythme et faire ses propres expériences (il pourra se retourner, se déplacer, saisir des objets...)</p>	
<p>Les activités extérieures</p>	<p>Tous les jours, des sorties dans le jardin vont permettre à l'enfant la découverte de son environnement.</p>	
<p>Les jeux moteurs</p>	<p>Activité de jeu avec des mouvements locomoteurs : marcher, courir, sauter, grimper, ramper, pousser, tirer, attraper, pédaler...</p>	
<p>Les jeux de manipulation</p>	<p>Activité de jeu répétés avec des mouvements de préhension : saisir, serrer, vider, remplir, taper, viser, enfiler, lacer...</p>	
<p>Les jeux symboliques</p>	<p>Jeu permettant de faire semblant, d'imiter les objets et les autres, de jouer des rôles, de créer des scénarios et de représenter la réalité au moyen d'images ou de symboles.</p>	
<p>Les jeux de construction</p>	<p>Jeu d'assemblage pour réaliser un ensemble en 3 dimensions : empiler, emboîter, superposer, clippage, vissage</p>	



<p>Les jeux d’agencements</p>	<p>Jeu d’assemblage linéaire réalisé par emboîtement, encastrement, juxtaposition de pièces côte à côte, par enfilage, piquage, tressage...</p>	
<p>Les jeux d’association</p>	<p>Pour les enfants d’âge préscolaire. Jeu composé de pièces séparées, isolées qui sont destinées à être associées, selon des règles précises en fonction d’un lien logique : forme, de couleur...</p>	
<p>Les supports narratifs</p>	<p>Ce projet ne vise en aucun cas un apprentissage précoce de la lecture mais le livre, en entrant dans le quotidien des enfants, les accompagne sur le chemin de la communication verbale et facilite plus tard l’apprentissage de la lecture.</p>	
<p>Les ateliers d’expression et de créativité</p>		



Les fêtes et les animations

Les anniversaires

Les anniversaires sont l’occasion pour les enfants de partager un moment convivial ensemble. Les familles peuvent rapporter un gâteau, des boissons, et des ustensiles de fête (chapeau, gobelets...).



Les animations au fil des mois

Janvier

En janvier, diverses activités sont mises en place permettant de développer la motricité fine, la concentration, l’imagination des enfants.



Février

En février, la chandeleur a été l'occasion de proposer aux enfants une activité pâtisserie avec la préparation de la pâte à crêpes. Ils ont apprécié participer à ce moment mais surtout de pouvoir déguster leurs crêpes au goûter.



Mars

Au mois de mars, le carnaval est un moment festif que les enfants adorent. Ce fut l'occasion pour eux de mettre leurs plus beaux déguisements et de prendre la place de leurs héros préférés.



Avril

Le mois d'avril offre un moment plus qu'apprécié par les enfants car il s'agit de la grande « chasse aux œufs ». Les enfants ont confectionné leurs propres boîtes pour ensuite faire tous ensemble la chasse aux œufs...certains sont rentrés le panier vide mais le ventre plein !!



Mai et juin

Les activités de manipulation ont été mises en place très régulièrement et notamment avec la confection d'un sable magique. Les enfants y ont participé avec plaisir et ont pu profiter de manipuler le sable avec divers ustensiles par la suite.



Le 24 Juin 2022 : nous avons organisé à cette occasion un buffet où les familles ont pu participer en nous rapportant leurs gourmandises ; une exposition photos a été mise en place où les familles ont pu voir leurs enfants dans un moment de vie à la crèche ; un diaporama photos et vidéos était installé. Des stands ont été mis en place comme la pêche à la ligne, le chamboule-tout, un stand maquillage. Les parents ont pu profiter de ces moments avec leurs enfants, échanger entre eux et avec les professionnelles.



Juillet

Les jeux d'eau sont les activités idéales pour cette période. Les enfants peuvent y jouer avec des ustensiles, ou tout simplement se mettre dans l'eau, taper des mains etc...



Octobre/Novembre

Les mois d'octobre et novembre fut l'occasion de proposer des activités autour de la nature qui nous offre le plaisir d'utiliser les feuilles d'automne. Entre ramassage, collage, peinture, une multitude d'activités sont possibles.



Décembre

Le mois de décembre est un mois riche avec Noël ; entre préparation de bottes de Noël, sapins de Noël, boules de Noël, les enfants ont pu profiter d’une multitude d’activités développant leur créativité, leur dextérité et la découverte.

Les enfants ont aussi décoré le sapin de Noël et l’équipe a fait des photos de chacun d’eux pour donner aux familles.



Le 14 décembre 2022 : La fête de l’hiver

La compagnie Aya est venue proposer son spectacle « Les couleurs de l’eau ». Il mêle théâtre et conte, musique et chant, marionnette et manipulation d’objets. Les décors sont colorés et lumineux pour maintenir l’attention. Les accessoires sont souvent issus de la récupération. Leur univers est rempli de poésie, d’humour et de dynamisme. La compagnie aime stimuler l’imaginaire et la mémoire sensorielle des spectateurs.

Nous avons profité aussi pour proposer un buffet, toujours avec la participation des familles qui apprécient nous faire déguster leurs gourmandises.







Pour cette journée de fête, nous avons proposé aux familles un DRESS CODE « en rouge et / ou vert », ou pulls de Noël. Les familles ont bien joué le jeu et nous en avons profité pour immortaliser ces moments en section tous ensemble.







Volet travail institutionnel



Les réunions d’équipe

- **Les réunions institutionnelles** sont organisées entre 18 h 30 et 19 h 30 avec l’ensemble de l’équipe crèche environ 3 fois par an.
- **Les réunions pédagogiques** sont organisées entre 14h et 15h00 avec une section à la fois. Chaque section ayant une réunion toutes les trois semaines.

Les journées pédagogiques

Dates	Le 18/03/2022 et le 22/08/2022
Programme	<p>Le 18/03/2022 : Réflexion autour de l’organisation des accueils du matin et du soir ; Travail autour des déplacements des professionnelles et de la douce violence avec des jeux de rôles ; réflexion autour des transmissions faites aux familles avec jeux de rôle.</p> <p>Le 22/08/2022 : Réflexion autour des jeux à disposition des enfants ; échanges autour de l’adaptation et du positionnement de la professionnelle durant cette période ; aménagement des espaces.</p>



Les partenaires pédagogiques

Avec la bibliothèque / ludothèque...

Le partenariat avec la Médiathèque de la Ville de Limeil-Brévannes a été remis en place. Les bibliothécaires préparent des livres qu'elles déposent à la crèche pour 2 mois. Au vu de l'emplacement de la Médiathèque, nous ne pouvons pas nous y déplacer avec les enfants ; mais ils peuvent donc profiter des livres durant un bon moment.



Avec les acteurs sociaux et médicaux

Avec la PMI : le 1^{er} juin 2022 : visite de la PMI dans le cadre des visites annuelles. Ce fut l'occasion pour la nouvelle directrice de se présenter. Cette rencontre s'est articulée autour de la nouvelle réglementation liée au nouveau décret avec en parallèle une visite des locaux.



Le rôle du référent santé et accueil inclusif et du psychologue

Le Référent Santé et Accueil Inclusif

La fonction de référent "Santé et Accueil inclusif" est exercée par une personne titulaire du diplôme d'Etat d'infirmier.

Son temps d'intervention annuel est de 30h annuelle dont 6h par trimestre

Le référent "Santé et Accueil inclusif" travaille en collaboration avec les professionnels de l'établissement, les professionnels du service départemental de la Protection Maternelle et Infantile et autres acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap. Il peut, avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant, consulter le médecin traitant de celui-ci.

Les missions du référent "Santé et Accueil inclusif" sont les suivantes :

- **Inform**er, sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe de l'établissement en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques ou atteints de maladie chronique ;
- **Pré**senter et expliquer aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants les protocoles de soins ;
- **App**orter son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins dans l'établissement ou le service ;
- **Ve**iller à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière ;
- **A**ider et accompagner l'équipe de l'établissement dans la compréhension et la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé élaboré par le médecin traitant de l'enfant en accord avec sa famille, pour un enfant dont l'état de santé le nécessite ;
- **Ass**urer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels, notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques, de sommeil, d'exposition aux écrans et de santé environnementale et veiller à ce que les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux puissent être associés à ces actions ;
- **Con**tribuer, dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes mentionné à l'article L. 226-3 du code de l'action sociale et des familles, en



- coordination le responsable de l'établissement, au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être et à l'information de la direction et des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations ;
- **Contribuer**, en concertation avec le responsable de la structure, à l'établissement des protocoles annexés au règlement de fonctionnement et veiller à leur bonne compréhension par l'équipe ;
- **Procéder**, lorsqu'il l'estime nécessaire pour l'exercice de ses missions et avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux, à son initiative ou à la demande du responsable de l'établissement, à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale ;
- **Délivrer**, lorsqu'il est médecin, le certificat médical attestant de l'absence pour l'enfant de toute contre-indication à l'accueil en collectivité.

Les jours et heures de présence et de disponibilité du référent “Santé et Accueil inclusif” sont communiqués aux parents via le tableau d’affichage. »

Collaboration avec la psychologue

Le psychologue est présente 6 heures, 1 journée par mois. Elle organise son travail à partir de la feuille de route établie avec l'équipe de direction :

- A son arrivée relecture de la semaine écoulée avec l'équipe de direction
- Réunion institutionnelle
- Temps d'observation en section (observation d'un enfant, observation des interactions professionnelle/enfant)
- A la demande du professionnel, elle peut la rencontrer autour de l'accompagnement d'un enfant dont il/elle est référent(e).
- Elle rencontre les parents à leur demande
- Elle participe à tout travail de réflexion sur les projets, les orientations et les questionnements
- Elle participe régulièrement aux réunions d'équipes. Elles peuvent si nécessaire concerner toute l'équipe de la section. Le relais est alors pris par les autres membres de l'équipe de direction élargie
- Elle est présente à la réunion de parents. Elle leur précise son rôle, répond à leurs questions
- Elle participe aux journées pédagogiques. Cette année, elle a sensibilisé les professionnelles sur la place des repas



La supervision des crèches

Réunion mensuelle de secteur

Elles sont organisées une fois par mois et animées par **la/le responsable de secteur de La Maison Bleue** avec les directrices d’un même secteur. Elles ont pour objet de travailler **la cohérence de gestion des crèches** de l’entreprise et de certaines pratiques s’inscrivant dans la pédagogie de La Maison Bleue. C’est aussi une réunion d’information pour les directrices et **un temps de partage** et réflexion sur les différents aspects du travail en crèche.

Ces réunions sont également l’occasion de faire intervenir des interlocuteurs du siège, afin de **partager les expériences terrains**.

Suivi et accompagnement du pôle pédagogique

Ce suivi consiste en une **analyse et une synthèse de la situation** par le biais d’un audit programmé. Cet audit est réalisé par la référente pédagogique (de formation infirmière puéricultrice) et en lien avec la directrice et les équipes. Il est suivi d’un **bilan des préconisations** et d’un **plan d’actions pédagogiques**.



L'analyse des pratiques professionnelles

Conformément à l'article R2324-37 du Code de la Santé Publique, des temps d'analyse de pratiques professionnelles vont être organisés pour les membres de l'équipe de l'établissement chargés de l'encadrement des enfants.

Chaque professionnel bénéficiera d'un minimum de six heures annuelles dont deux heures par quadrimestre.

Les séances d'analyse de pratiques professionnelles se dérouleront en-dehors de la présence des enfants. Elles rassemblent un maximum de quinze professionnels.

L'organisation est en train d'être réfléchi pour un déploiement en 2023.



Les fiches-projets 2022

Le mot de la directrice

Nouvellement directrice sur la crèche début d’année 2022 et avec des professionnelles, pour la plupart nouvelles, j’ai fait le choix d’axer le travail autour de la pédagogie « Maison Bleue ». Il était important de travailler autour de la mise en place des repères pour les enfants.

Les réunions de sections nous ont permis de travailler sur les besoins des enfants et de la mise en place des repères que ce soit au moment des repas, la sieste et tout au long de la journée. Les déroulés de journées ont ainsi été rédigés afin de remettre des rituels aux enfants ainsi que les repères visuels.

En fin d’année 2022, l’équipe a pris le soin de mettre en place ce que nous avons travaillé tout au long de l’année ; ainsi les professionnelles répondent davantage aux besoins de stabilité des enfants.

De plus, j’ai fait le choix d’accompagner les professionnelles autour de la verbalisation à l’enfant. Il était important d’échanger ensemble sur les besoins et les capacités des enfants afin qu’elles adaptent leur accompagnement au quotidien.

Grâce à une journée pédagogique, nous avons pu travailler autour des transmissions faites aux familles. Cela nous a permis à travers des jeux de rôles de prendre conscience de l’importance de ces moments afin que les familles puissent avoir confiance en la crèche. De plus, les professionnelles ont pu prendre conscience que les transmissions reflètent le travail qu’elles fournissent au quotidien et qu’elles doivent mettre en valeur ce qu’elles proposent aux enfants.

Les résultats des enquêtes de satisfaction en juin et décembre 2022 reflètent le travail fourni autour de ces problématiques.

Tout le travail effectué autour de la pédagogie peut nous permettre de nous projeter davantage dans des projets divers et variés notamment sur l’année 2023.





Volet objectifs



Les objectifs 2023

L’accompagnement des enfants au multi-accueil « Pommes de reinette » doit être avant tout pensé en fonction du développement de l’enfant, de ses besoins. Le principal objectif est de l’aider à grandir, en fonction de son propre rythme et non d’objectifs préalablement définis.

L’écriture de ce rapport d’activité nous ouvre la porte à la construction de nouveaux projets qui vont nous permettre de consolider cet objectif de bienveillance et d’empathie, à savoir :

- Mise en place régulière d’ateliers éveil au goût et / ou pâtisserie : nous avons pu constater que les enfants étaient très en demande de participer à ce type d’ateliers mais surtout de pouvoir faire une dégustation
- Davantage accompagner les enfants vers la nature : en proposant plus souvent des ateliers potagers ; en créant un véritable potager où ils pourraient prendre soin des plantations et les déguster et / ou les sentir (herbes aromatiques)
- Elargir le matériel sensoriel : nous avons pu constater que les temps de relaxation proposé grâce notamment au matériel sensoriel est indispensable au bien-être de l’enfant.





Volet sécurité, qualité et développement durable



Les travaux et la sécurité

Maintenance

Date	Société	Nature des travaux effectués
12/04/2022	GUARDA	PLOMBERIE : Réglage de la température des robinets à disposition des enfants, réparation de fuite.
12/05/2022	GUARDA	Fuite Buanderie
04/07/2022	GUARDA	Fuite toilettes
17/10/2022	GESEC	Changement de 2 boîtiers pour réglage du chauffage
15/12/2022	GESEC	Changement d'une pièce dans la chaufferie

Sécurité incendie

Dès l'ouverture de la crèche, l'équipe est formée à la sécurité incendie par le prestataire retenu par La Maison Bleue, Eco Sécurité Incendie. A l'occasion de cette formation d'ouverture, le protocole d'évacuation est établi et reporté sur la trame fournie à cet effet dans le book qualité.

La connaissance et le respect de ce protocole d'évacuation sont évalués chaque année lors d'exercices d'évacuation incendie. Ces derniers donnent lieu à un bilan d'exercice d'évacuation incendie complété par la directrice et une information des parents.

Les actions correctrices identifiées par la directrice au cours de ces exercices sont reportées dans le plan d'actions de la crèche.

La maintenance des équipements de sécurité incendie est effectuée annuellement par le prestataire.

A la crèche Pommes de Reinette, les exercices d'évacuation ont eu lieu le 22/06/2022 et le 05/10/2022.

Le registre de sécurité a été mis à jour à la suite de ces exercices.

Plan de mise en sûreté

Dans le contexte de maintien du plan Vigipirate, et conformément à la circulaire ministérielle du 17 août 2016, relative à la préparation aux situations d'urgence particulière pouvant toucher la sécurité des établissements d'accueil du jeune enfant, notre établissement a mis en place un Plan de Mise en Sûreté, qui vise à analyser les risques auxquels il est exposé et à déterminer les mesures nécessaires pour assurer la mise en sûreté des enfants et des personnels.

Ce plan a fait l'objet d'un exercice annuel spécifique le 12/10/2022 permettant de tester et de valider le dispositif



Plan canicule

Afin de prévenir les conséquences liées à un épisode de canicule sur la santé des enfants, un plan d'évaluation des moyens de lutte contre les fortes températures est mis en place dans l'établissement et fait l'objet d'un rappel annuel auprès de l'équipe. Les recommandations complémentaires en matière d'aération, de ventilation et de climatisation en période d'épidémie de Covid-19, élaborées par le Ministère des Solidarités et de la Santé, y ont été intégrées.

Qualité de l'air intérieur

Conformément à la réglementation applicable à la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les lieux accueillant des enfants, notre établissement :

- Réalise tous les ans une auto-évaluation, afin d'engager une démarche pro-active et coordonnée d'amélioration de la qualité de l'air intérieur (« Guide complet QAI web »).
- Affiche le document reproduit ci-contre (« Dans cet établissement, on agit collectivement pour la qualité de l'air intérieur »)
- Réalise, tous les 7 ans, une évaluation des moyens d'aération et de ventilation, afin de pouvoir établir s'ils sont présents ou non dans le bâtiment et juger de leur état de fonctionnement.



La qualité et la satisfaction client

La démarche qualité

La Qualité est une démarche globale de La Maison Bleue qui vise à :

- **Écouter les attentes des clients**, pour proposer les services les mieux adaptés aux besoins
- **S’organiser** pour satisfaire les attentes de nos clients
- S’engager dans le cycle vertueux de **l’amélioration continue**



La Direction Petite Enfance et Qualité pilote, avec l’ensemble des collaborateurs du Siège et des crèches :

- La mise à disposition à tous **d’une base documentaire actualisée et répondant aux besoins**
- La **mesure de la qualité de service**, opérationnelle et pédagogique
- La **satisfaction client**
- Les **plans d’amélioration**

Au sein de chaque crèche, les directeurs s’engagent à :

- La mise en œuvre du **socle pédagogique** et le respect des **procédures de gestion** de l’établissement
- La mesure de la qualité du service via les **auto-évaluations pédagogiques et opérationnelles**
- L’accueil, l’écoute et la **satisfaction des clients** (familles et réservataires)



Les ressources documentaires « qualité »

Pour soutenir le Siège et les crèches dans l’accomplissement des missions au quotidien, nous mettons à disposition de tous des ressources documentaires qui :

- Répondre aux attentes des partenaires et des clients
- Accompagner, motiver et font monter en compétences les équipes
- Garantissent un niveau élevé d’efficacité de gestion de la qualité
- Répondent à nos engagements de Certification « Petite Enfance » Bureau Veritas

Les ressources documentaires mis à votre disposition
pour vous accompagner (ressources accessibles en ligne)



→ nos standards et bonnes pratiques
pour répondre aux questions du quotidien

→ nos process et outils
pour organiser le fonctionnement



Référentiel
Pédagogique

Référentiel Pédagogique :

- 8 dossiers thématiques
- 204 fiches pédagogiques



Classeur
Qualité

Classeur Qualité :

- 12 dossiers thématiques
- + de 700 outils & fiches process



Plan de
Maîtrise
Sanitaire

Plan de Maîtrise Sanitaire :

- 5 fichiers techniques selon le type de restauration
- + de 60 outils & fiches process



Base de données IT-LMB-Partitio



Les audits et la mesure de la qualité de service

Dans le cadre de sa démarche d’amélioration continue, La Maison Bleue s’est dotée **d’outils et de moyens de mesurer la qualité d’accueil** délivré dans les crèches.

Les directeurs de crèche sont **les 1^{ers} acteurs de la qualité de service** au sein de la structure.

À ce titre, ils :

- **Mettent en place et évaluent la qualité :**
 - Du déploiement de notre offre pédagogique
 - De tous les aspects opérationnels et de gestion quotidienne
- Déterminent les **plans d’actions et d’amélioration**, pour plus de réactivité et efficacité

Ils sont accompagnés et soutenus dans la démarche par **le Responsable d’Exploitation de Secteur et la Référente Pédagogique** dans :

- **L’évaluation de la qualité** (suivi des auto-évaluations et audits)
- La mise en place et le suivi des **plans d’action et d’amélioration**

Sur l’année 2022, les audits qualité totalisent sur l’ensemble des items évalués un score de 75%.



Une réunion de pilotage trimestrielle - sur la qualité opérationnelle et la qualité pédagogique - est organisée **avec les Directeurs Régionaux**.

Ce pilotage de proximité permet une meilleure implication des crèches et une meilleure **réactivité**.



L’enquête de satisfaction Parents et le suivi de la recommandation

La satisfaction des parents **est au cœur de nos préoccupations** : nous les questionnons tous les ans sur :

- Leur satisfaction quant aux conditions d’accueil réservé à leur enfant,
- La perception de notre offre pédagogique,
- Leur niveau de recommandation de nos crèches.

L’enquête de satisfaction et les enquêtes sur le niveau de recommandation sont essentielles dans notre démarche de :

- Écoute et prise en considération des besoins des familles,
- Amélioration continue de notre offre et de notre qualité d’accueil,
- Valorisation de l’engagement des équipes.

A la crèche « Pommes de Reinette », les résultats du questionnaire de satisfaction 2022 sont les suivants :

90 % des parents satisfaits et très satisfaits de la gestion de la crèche

10 familles répondantes

Ces résultats, annexés au présent rapport d’activité, sont :

- **Présentés aux parents** à l’occasion d’un café / goûter parents, et sont l’occasion d’échanges avec les familles
- Et font l’objet **d’un plan d’amélioration continue**



La certification « VeriSelect Petite Enfance » avec Bureau Veritas

La Certification : la reconnaissance externe de notre expertise métier et de l'amélioration continue de nos pratiques

La Maison Bleue s'engage dans une démarche de certification de services avec Bureau Veritas, afin de :

- Répondre aux exigences de qualité de service de la part des réservataires (Clients Grands Comptes et Collectivités)
- Apporter des preuves additionnelles de la qualité de l'accueil aux familles

Un référentiel Métier expert et neutre

VeriSelect Petite Enfance est le seul référentiel fondé sur :

- l'expertise métier Petite Enfance
- l'amélioration continue des pratiques

VeriSelect Petite Enfance est validé par :

- La FFEC
- les associations représentatives des Professionnels et des Familles
- Le COFRAC

Une réponse aux attentes clients

- Définition des fondamentaux de la qualité de l'offre Petite Enfance en France
- Clarification, meilleure visibilité et valorisation de la qualité de l'offre Petite Enfance auprès des familles

Les 6 axes d'évaluation du Référentiel pour :

- La valorisation de tous les aspects des métiers en crèche
- Une évaluation Siège & crèches
- Plus de 150 points de contrôle

Les Enfants
Un accueil bienveillant pour favoriser l'éveil et le développement du jeune enfant, dans le respect de son rythme et de ses émotions, et encadré par des pratiques professionnelles

Les Familles
Une relation de confiance avec les Familles et un accompagnement à la parentalité

La Gestion
Une gestion efficace et un pilotage par la qualité de l'établissement d'accueil pour une évolution pertinente

Les Professionnels
Des professionnels qualifiés, formés et accompagnés dans leurs pratiques

Les Locaux
Des locaux spécifiquement pensés, aménagés et équipés pour le meilleur accueil des publics

La restauration
Un projet de restauration pour la qualité et l'hygiène alimentaire

Le Siège et les 1^{ères} crèches sont certifiés en 2022... pour une extension progressive de la démarche à un nombre croissant de crèches.



La démarche développement durable

L’enfant au cœur de nos attentions

Les enfants sont notre raison d’être et nous avons une responsabilité envers eux pour leur garantir bien-être et épanouissement. Au cœur de nos préoccupations, ils sont le moteur de nos actions.

Voilà pourquoi nous agissons avec audace et enthousiasme sur la qualité de leur accueil en crèche, sur leur environnement et les personnes qui leur sont proches.

Notre démarche, **Smile4Children** se concentre sur quatre domaines d’intervention pour lesquels nous prenons quatre engagements.

Prendre soin des collaborateurs

- Valoriser la formation continue et la montée en compétences
- Contribuer au bien-être des collaborateurs (qualité de vie au travail, projet Zen, etc.)
- Encourager la mobilité et l’évolution professionnelle
- Accompagner des collaborateurs en situation de handicap

Favoriser l’épanouissement des enfants et des familles

- Accueillir chaque enfant dans sa singularité (handicap et diversité dans les crèches)
- Contribuer à la conciliation vie personnelle-vie professionnelle
- Garantir la sérénité des parents et accompagner à la parentalité
- Offrir à chaque enfant éveil, sécurité et bien-être

Préserver l’environnement

- Veiller aux ressources naturelles (eau, Bionettoyage, énergie, gaspillage)
- Optimiser la gestion des déchets et encourager le recyclage
- Réduire notre empreinte (construction durable, bruits, approvisionnement des crèches, etc.)
- Sensibiliser les collaborateurs aux égo-gestes

S’impliquer pour des territoires solidaires

- Promouvoir les achats durables (bois issu de forêts éco-gérées, made in France, produits bio) et de la biodiversité
- Participer à la vie du territoire (activités locales, producteurs locaux)
- Contribuer à l’économie locale : Esat, réinsertion professionnelle
- S’engager pour plus de Solidarité et de cohésion sociale



Le respect des 3 piliers du développement durable :



Le rapport RSE

Depuis 2018, La Maison Bleue a formalisé sa démarche RSE, Smile4Children qu'elle a concrétisé en publiant 1^{er} rapport RSE dès 2019 et en affirmant ses engagements dans une charte éco-responsable afin de garantir un socle commun pour l'ensemble de nos crèches.



Des équipements fabriqués en France

Dans le cadre de notre projet éducatif, nous avons opté pour des bâtiments construits et aménagés aux normes HQE (haute qualité environnementale) et BBC (bâtiment de basse consommation énergétique) mais nous **faisons aussi le choix d'équiper nos crèches en bois « made in France » provenant de forêts éco-gérées et durables.**

La crèche procède au tri des déchets : une poubelle pour les emballages, une poubelle pour les déchets résiduels.

Les familles qui souhaitent donner des jeux sont redirigées vers le CCAS (centre communal d'action sociale) de la Ville de Limeil-Brévannes. Lorsque les familles donnent des vêtements, nous les prenons pour avoir des vêtements de rechange au sein de la crèche.

Afin de proposer des activités, nous avons demandés aux familles de nous rapporter des rouleaux de papier toilette, des rouleaux d'essuie-tout ainsi que des pots en verre. Cela a permis le recyclage et les enfants ont apprécié de faire des activités avec des matériaux différents de ce qu'ils ont l'habitude.

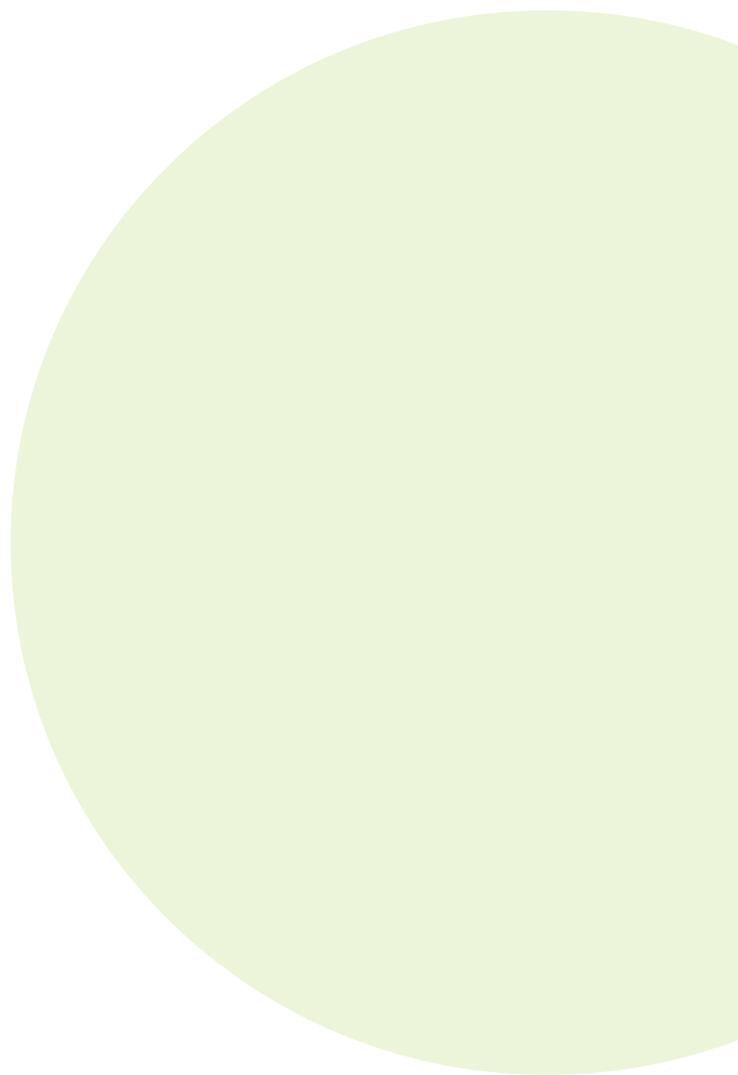


Des fournisseurs responsables

Une politique d’achats responsables

Suivant une **politique Achats responsables**, la Direction des Achats de La Maison Bleue sélectionne des fournisseurs qui répondent à un cahier des charges précis pour favoriser :

- La stimulation de l’économie locale
- La réduction des temps de transport
- Les produits écologiques
- La réduction des consommations



La diversification alimentaire

La diversification alimentaire, c’est le passage d’une alimentation lactée liquide à une alimentation solide.

Les recommandations nationales sur l’alimentation préconisent **la diversification alimentaire entre 4 et 6 mois,**

Selon les principes suivants

- Possibilité **d’introduire tous les groupes d’aliments**, y compris les aliments réputés allergènes, dès le début de la diversification, c’est-à-dire entre 4 et 6 mois
- Introduire de **nouvelles textures** à partir de 6-8 mois (environ 2 mois après le début de la diversification)
- Ne pas hésiter à **proposer un aliment jusqu’à 10 fois** : un bébé peut avoir besoin de temps pour l’apprécier
- **Ajouter systématiquement des matières grasses** dans les préparations maison ou dans celles du commerce qui n’en contiennent pas
- Introduire les **produits sucrés** à l’âge le plus tardif possible et de manière limitée
- Faire confiance à l’appétit de l’enfant et **être attentif** aux signes de rassasiement
- **Ne pas forcer** un enfant à manger
- Être attentif à **l’environnement du repas**, en évitant notamment la présence d’écrans



La diversification alimentaire

Faire découvrir toutes les saveurs, aliments mixés et lisses

Faire découvrir toutes les textures : aliments moins lisses, puis hachés, écrasés puis petits morceaux mous

Donner une alimentation variée et équilibrée proche de celle recommandée aux adultes en quantités adaptées à l'âge de l'enfant

Groupes d'aliments	Entre 4 et 6 mois	À partir de 6 à 8 mois	De 1 an à 3 ans
 Produits laitiers <small>en plus du lait maternel et/ou infantile</small>	Yaourt, fromage blanc, petit suisse, fromage frais (pas de sucre)	Fromages mous puis plus durs	Un produit laitier à chaque repas (yaourt + 20g de fromage)
 Fruits et légumes	Tous les jours (cuits, mixés et lisses)	À chaque repas : Légumes bien cuits, Fruits cuits ou bien mûrs	À chaque repas Crus et cuits sous toutes textures dont morceaux à croquer
 Féculents <small> pomme de terre, pâtes, riz, semoule...</small>	Bien cuits mixés et lisses	Texture de moins en moins fine, pomme de terre en petits morceaux fondants	Tous les jours et sous toutes textures
 Volaille, viande, poisson et œuf	Bien cuit, mixé ou écrasé lisse. Privilégier la volaille	Mixé ou écrasé lisse. Puis en petits morceaux.	Haché, écrasé puis progressivement en petits morceaux
 Légumes secs <small>lentilles, haricots secs, pois chiches</small>	Bien cuits mixés et en purée lisse	Purée écrasée à la fourchette	Toutes textures
 Matières grasses <small>huile de colza, noix, olive, beurre</small>	Une cuillère à café d'huile. Beurre 1 à 2 fois par semaine	Une cuillère à café d'huile. Beurre 1 à 2 fois par semaine	Deux cuillères à café d'huile. Beurre 1 à 2 fois par semaine



Des partenaires responsables

Chaque jour, à La Maison Bleue, nous sommes mobilisés pour participer activement à l'éveil des papilles et à l'équilibre alimentaire des jeunes enfants pour en faire les **écocitoyens de demain**.

Dans le cadre de notre politique RSE « Smile4Children » construite et pensée autour des enfants que nous accueillons, nous nous engageons depuis des années à améliorer notre impact social, sociétal et environnemental.

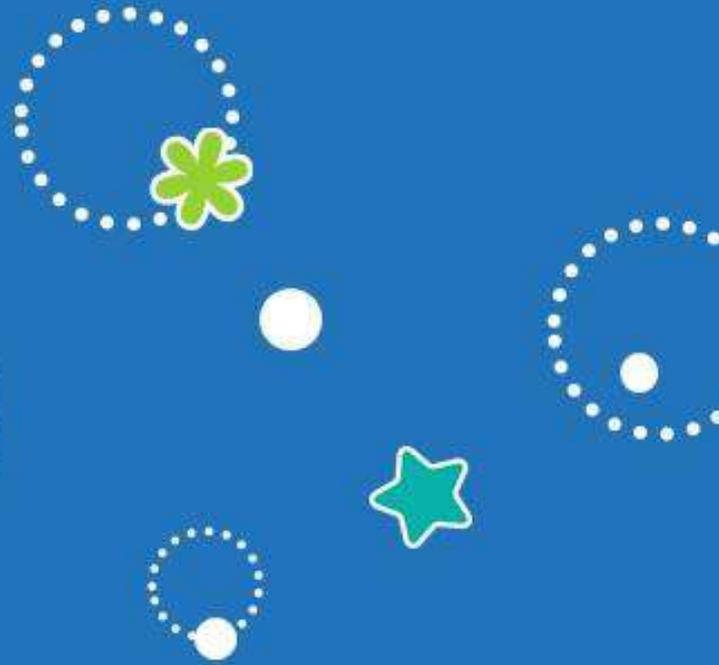
En ce sens, et dans le cadre du renouvellement de nos contrats sur la restauration au sein de nos crèches, nous avons choisi de travailler avec Ansamble, société de restauration reconnue pour son expertise sur l'alimentation des tout-petits, pour une restauration encore plus saine, naturelle et durable.

A partir de 2022, l'assiette des enfants accueillis dans les crèches La Maison Bleue s'inscrit chaque jour autour d'une cuisine « comme à la maison », qui fait la part belle aux produits frais et de proximité avec **50% de produits issus de l'agriculture biologique**.

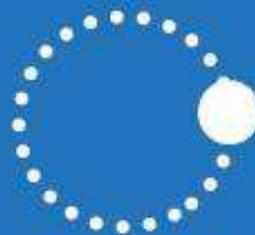


Et grâce à des animations et ateliers culinaires, les enfants continueront à s'éveiller aux saveurs et aux goûts au rythme des saisons et dans un univers bienveillant qui veille à leur bien-être et à celui de la planète.





Annexes



Le Groupe La Maison Bleue



Sylvain Forestier



Antonia Ryckbosh

1er opérateur de crèche à avoir été co-fondé par un binôme de puéricultrice et entrepreneur, La Maison Bleue est spécialisée dans la gestion et la création de **crèches et micro-crèches depuis près de 20 ans.**

Chiffres clés

Un réseau de
2 000
crèches dont **450**
crèches en propre

95%
Des parents
considèrent que
leur enfant est
heureux d'aller à
la crèche *

15 000
enfants accueillis
chaque jour

Présence dans
4 pays
+2 en 2022

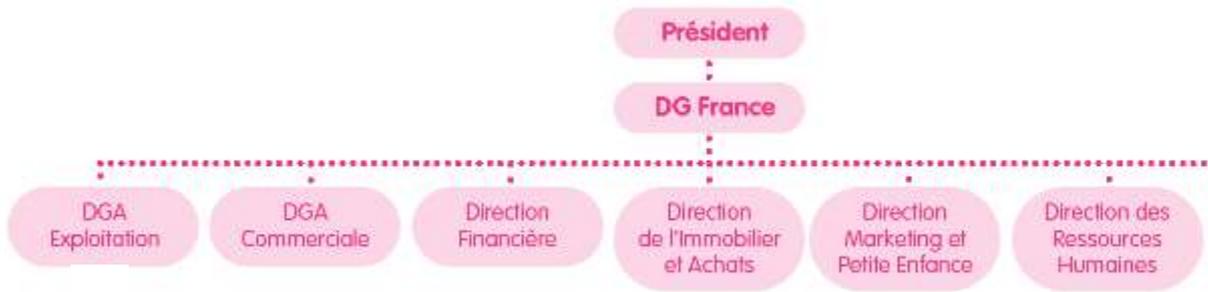
5 000
collaborateurs

* Sur les 3641 parents ayant répondu à notre enquête 2021

Le réseau La Maison Bleue



L’organigramme



Registre des incidents enfants

Date de l'incident	Description	Mesures prises immédiatement	Suites données
11/05/2022	L'enfant sautait derrière le meuble de change des familles. Elle s'est cognée sur le rebord en sautant.	Intervention de l'infirmière. Pression pour arrêter l'écoulement de sang. Vérification de la dentition. L'enfant pouvait prendre sa tétine et arrêt du sang. Appel à la maman pour l'en informer.	RV dentiste pris par les parents Les dents sont bien touchées Ouverture d'un dossier auprès de l'assurance
29/08/2022	L'enfant était en train de courir dans la section quand il a glissé et est tombé. Il a commencé à saigner de la bouche.	La professionnelle lui a donné un gant d'eau pour arrêter le saignement. Lorsque ça ne saignait plus, elle a pu constater qu'une dent bougeait légèrement.	Les parents ont consulté le soir même. Il est revenu le lendemain et apparemment rien de spécial. Sans suites



Registre des plaintes

Aucune plainte n'a été recensée en 2022.

